

**100 ANS
LA POUPONNIÈRE
ET L'ABRI**

« Enfance, seul âge de la vie
où le bonheur puisse être un état. »

Paule Saint-Onge

PRÉFACE

Nuria Gorrite

Conseillère d'Etat, Cheffe du Département de la culture,
des infrastructures et des ressources humaines



Cent ans d’histoire ! Témoin du siècle, La Pouponnière et l’Abri célèbre cette année son jubilé. Si le nom de la Fondation évoque la raison d’être des premières institu- tions du début du 20^e siècle, dans une vision de protection des enfants, de soins à prodiguer et d’hygiène à favoriser, il nous rappelle aussi le chemin parcouru collectivement depuis des décennies pour aboutir à la politique publique que nous connaissons aujourd’hui.

De l’ordonnance fédérale sur le placement d’enfants – fondement du régime d’autorisation et de surveillance exercé par les autorités cantonales sur l’ensemble des lieux d’accueil d’enfants, de la naissance jusqu’à l’âge de 12 ans – à la Loi sur l’accueil de jour des enfants, l’évolution de la conception de l’éducation de l’enfance et du rôle des institutions est, à l’image de l’évolution de la société, saisissante.

Loin de l’image de la pouponnière à caractère sanitaire, les institutions s’ap- parentent aujourd’hui davantage à des lieux d’éducation, garantissant une qualité d’accueil et un concept pédagogique afin de soutenir non seulement le dévelop- pement de l’enfant dans toutes ses dimensions, mais aussi les familles, en favorisant la conciliation entre vie privée et vie professionnelle. C’est une mission sociale et préventive, favorisant l’égalité des chances et l’intégration sociale des enfants.

Ces 100 dernières années, la Fondation a été actrice de cette évolution. Grâce à son expertise, sa capacité à évoluer et son positionnement ancré dans le tissu socio-éducatif de la région, elle a contribué activement à la construction des missions des institutions d’accueil de jour des enfants telles qu’on les connaît aujourd’hui. Son développement à travers le territoire, avec l’ouverture au fil des ans de nou- velles institutions et de nouvelles places d’accueil, s’inscrit par ailleurs pleinement dans la volonté politique du Canton de Vaud et des communes de développer l’offre à l’intention des familles.

Je salue cet engagement toujours renouvelé en faveur des enfants et des familles, dans un esprit de service au public. Cette qualité d’accueil et cette culture du travail en réseau avec l’ensemble des partenaires concernés font de la Fondation aujourd’hui non seulement un précieux acteur du dispositif d’accueil de jour de ce canton mais également un véritable ambassadeur.

C’est avec une profonde reconnaissance que je souhaite un bel anniversaire à cette vénérable institution qui fête ses 100 ans, en formulant mes vœux les meil- leurs pour la poursuite de son excellent et inspirant travail pour les... 100 ans à venir !

PRÉFACE

Nicolas Urech

Président du
Conseil de Fondation



100 ans ! 100 ans que La Pouponnière et l’Abri place l’enfant au centre de ses activités. En 1923, lors de la fusion entre l’association de La Pouponnière et celle de l’Abri, le moteur de l’action des personnes qui ont œuvré à ce rapprochement était la bienfaisance. Faire le bien pour assurer la survie d’enfants en danger. Aujourd’hui, les objectifs de la Fondation ont évidemment beaucoup évolué, mais une chose demeure : l’enfant au centre.

Cette pérennité est impressionnante, même si les caractéristiques de l’action ont changé. On est passé d’un quasi-bénévolat à une institution qui emploie de nombreux professionnels pour accueillir plusieurs centaines d’enfants chaque jour.

Il serait injuste d’oublier dans l’histoire de la Fondation une autre pièce maîtresse qui – si elle a disparu – a imprégné toute l’œuvre de La Pouponnière et l’Abri : l’école d’infirmières qui s’appelait à sa création École de puériculture et qui est devenue l’École d’infirmières HMP, fermée en 1997. Aujourd’hui encore, il reste des traces de l’esprit de cette école qui s’est toujours focalisée sur la meilleure qualité du soin à l’enfant en fonction des moyens disponibles à chaque époque.

Aujourd’hui, forte de sa riche histoire, La Pouponnière et l’Abri s’investit dans une mission plurielle. Il y a l’Éducation sociale, descendante directe de ce que fut l’institution au fil des décennies. Elle est centrée sur la recherche de solutions dans les situations précaires que traversent les enfants et leur famille. Il y a aussi les Centres de vie infantine qui accueillent plus de 400 enfants chaque jour. Les CVE sont bien davantage que des garderies ou des crèches. Ce sont des lieux où les enfants peuvent se développer, découvrir le monde qui les entoure, entrer en relation avec les autres.

En cela, autant avec l’Éducation sociale qu’avec les Centres de vie infantine, la Fondation répond à son échelle aux besoins actuels des enfants, des parents et de la société. Mais cette mission ne saurait s’accomplir sans le travail des collaboratrices et collaborateurs, qui réfléchissent et œuvrent inlassablement pour proposer une prise en charge de qualité.

Pendant longtemps, La Pouponnière et l’Abri a compté sur des soutiens de privés pour mener à bien ses activités. Pendant longtemps, l’avenir n’était pas assuré et les responsables de l’institution ont dû trouver des astuces pour permettre la survie de l’institution. À l’image de ces camions qui, durant la guerre, sillonnaient la campagne pour récolter légumes et patates afin de nourrir les enfants dont ils avaient la garde. Aujourd’hui, en échange de son action, la Fondation a la chance de pouvoir compter sur l’appui financier des institutions publiques, État de Vaud, Ville de Lausanne et CHUV. Grâce à leurs subventions, l’heure n’est plus à la question : « Serons-nous encore là demain ? » mais bien davantage à celle-ci : « Comment pouvons-nous encore nous améliorer pour apporter notre pierre aux besoins qui évoluent de l’enfant, de sa famille et de la société ? »

SOMMAIRE

HISTOIRE

13

**PAROLES
PROFESSIONNELLES**

49

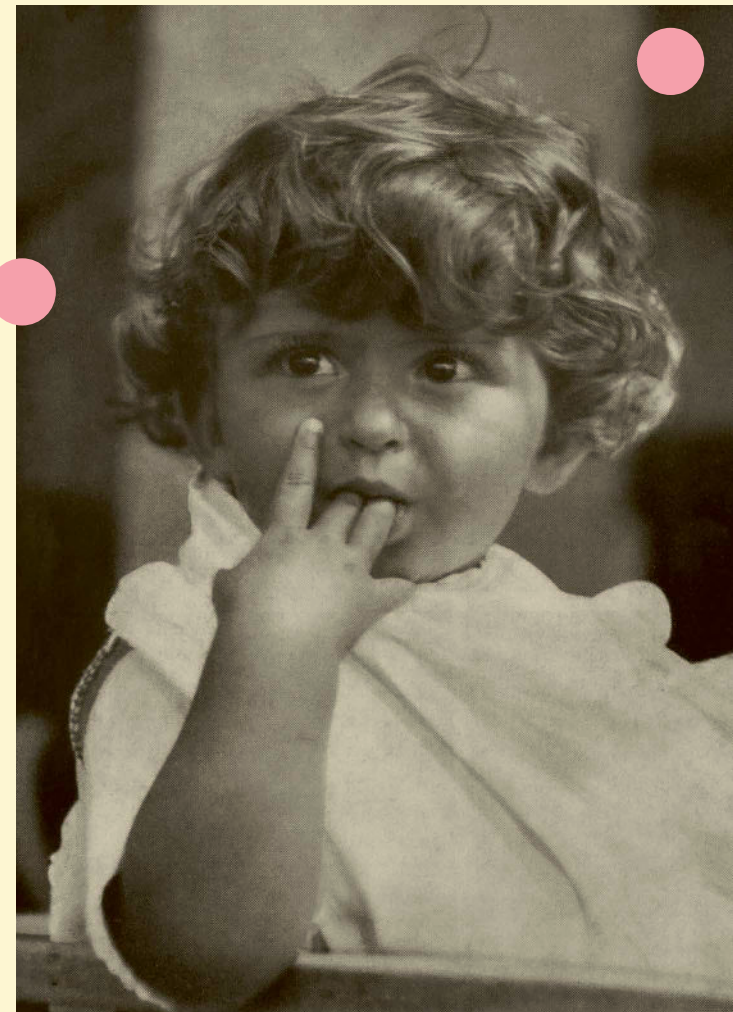
PAROLES EXPERTES

67

À PROPOS

87

HISTOIRE



**L'ENFANT AU CŒUR
DE L'ATTENTION DEPUIS 100 ANS**

La Pouponnière et l'Abri fête ses 100 ans. Une histoire, belle et mouvementée ! Depuis 1923, des femmes et des hommes dispensent leur énergie, leurs savoirs et leur bienveillance pour assurer le bien-être, la santé et le développement des enfants qui leur sont confiés. Au fil des ans, ils se sont adaptés pour répondre aux besoins des familles et de la société.

LES PREMIÈRES ANNÉES

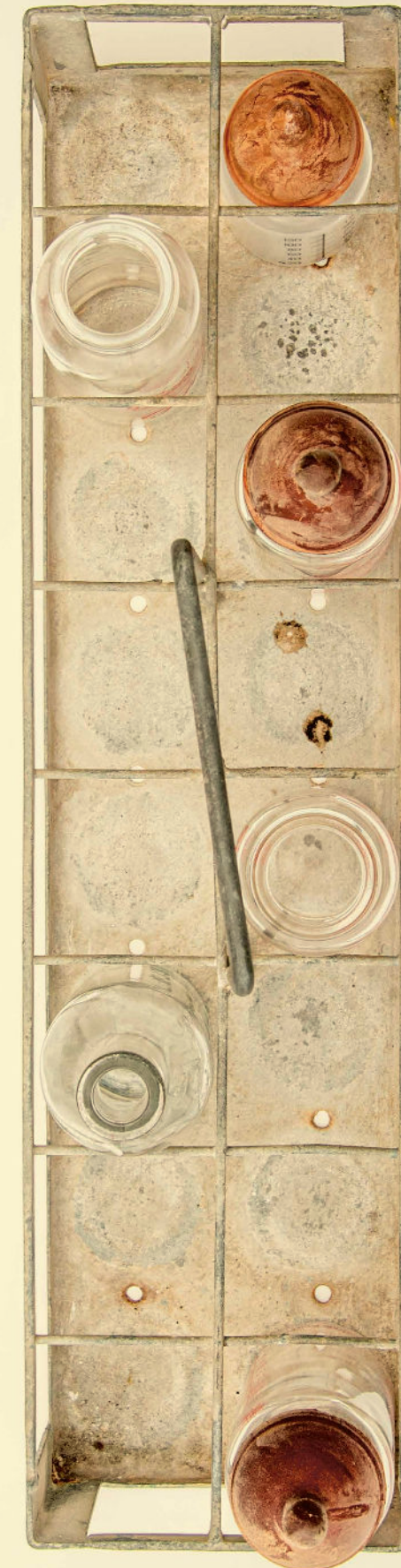
Quand les bonnes volontés s'unissent contre la détresse des enfants



← Enfants faisant la sieste en plein air, profitant du soleil et de l'air frais.

→ Ancien porte-biberons spécialement conçu pour le passage en autoclave (stérilisation).

Durant les années 1920, la population souffre des effets dévastateurs de la Première Guerre mondiale. La période est marquée par une profonde crise économique et l'apparition du fascisme en Europe. En 1924, la Société des Nations adopte la Déclaration de Genève. Ce texte historique reconnaît pour la première fois l'existence de droits spécifiques aux enfants, tels que le droit au développement, à l'assistance, au secours et à la protection. Il reconnaît aussi la responsabilité des adultes à leur égard. C'est le socle de ce qui deviendra plus tard la Convention des droits de l'enfant.



Dans le canton de Vaud, comme ailleurs, des enfants vivent dans des conditions malheureuses, sont abandonnés à leur naissance ou déshérités. Durant cette période, on compte chaque année quelque 150 enfants privés de soins maternels. En 1917, voyant ces bébés en détresse, Sœur Henriette se met en tête d'en prendre soin. Elle s'installe à Paudex et crée une pouponnière pour les bébés nés dans le canton de Vaud, sans distinction de religion. La préférence est donnée aux enfants suisses. Ainsi naît La Pouponnière.

« En fait de bagage, elle avait une poussette vide, et la certitude que Dieu et de braves gens feraient le reste... Elle avait commencé avec un premier petiot, partageant en deux la couverture de son lit... Maintenant il y a 35 bébés, et il devrait y avoir de la place et des ressources pour trois fois davantage. » (Dépliant Pour les bébés de Paudex, publié dans les années 1920 [date non spécifiée])

À la même époque à Lausanne, dans une belle et spacieuse demeure appartenant à l'Abri – Fondation Marthe Burnier - Du Pasquier, d'autres personnes de bonne volonté prennent soin d'enfants de moins de 8 ans, privés de soins maternels. Malgré ces belles initiatives, tous les enfants en détresse ne peuvent être accueillis, faute de place et de moyens financiers. Comment faire pour ne pas laisser sur le bord de la route ces bébés et ces enfants délaissés ou rejetés ? Une idée s'impose : les deux maisons pourraient se rapprocher pour devenir plus grandes et plus fortes. Elles seraient

→ Une belle et spacieuse maison appartenant à l'Abri et une nouvelle construction « moderne » à même d'accueillir une cinquantaine d'enfants.



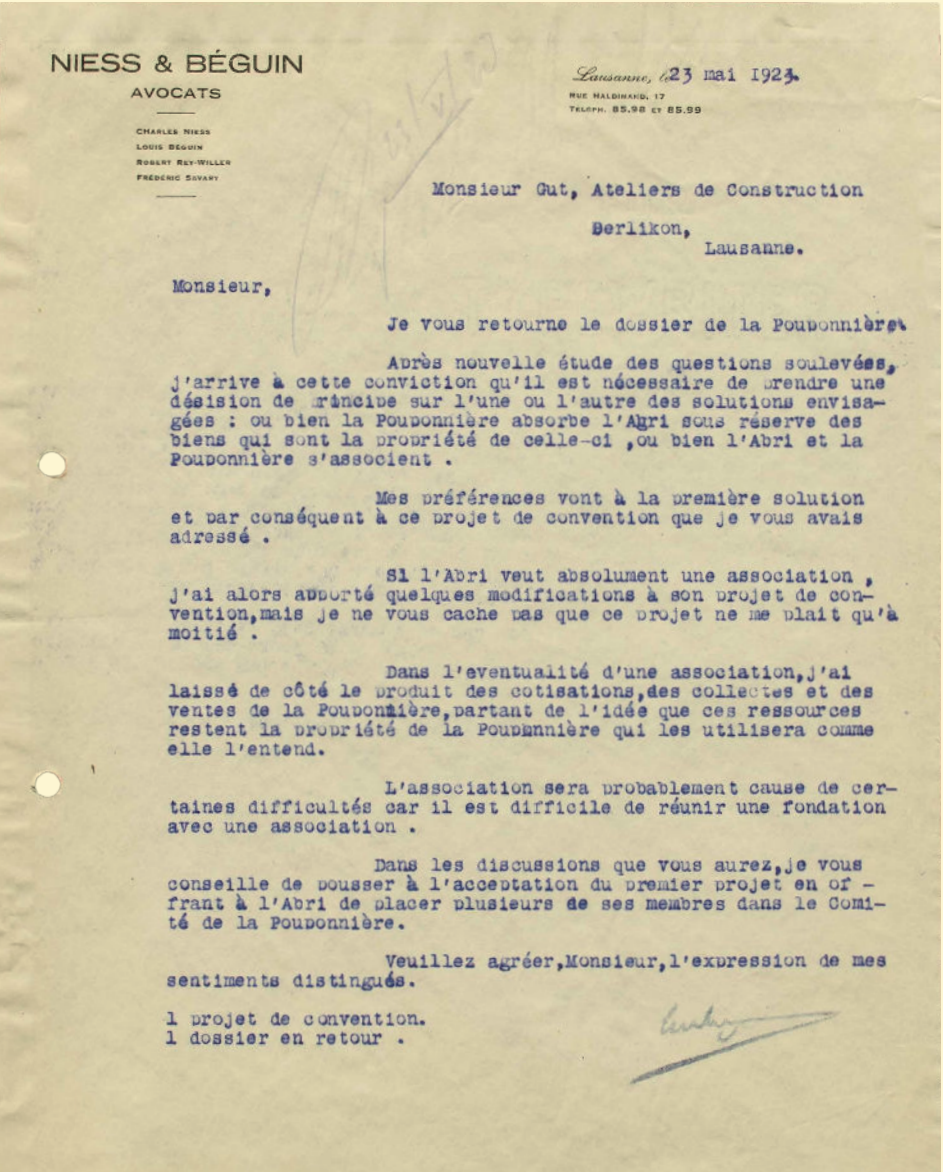
dirigées par une sœur de St-Loup. Un événement va renforcer et accélérer le projet. L'État de Vaud accepte de céder un legs du D^r Combe de 100 000 francs, prévu pour la construction d'un asile pour les poupons à proximité de la Maternité. Une convention est alors signée entre l'Abri – Fondation Marthe Burnier - Du Pasquier et La Pouponnière.

« Elles ‹ les deux institutions › ont décidé de s'associer en vue d'un meilleur rendement de leurs ressources matérielles et de l'utilisation plus rationnelle et plus productive des forces et des bonnes volontés qui ont travaillé jusqu'à ce jour à la réalisation de leurs programmes. » (Projet de Convention, 1922)

Le 19 juin 1923, La Pouponnière s'installe au chemin de Beaumont, dans la maison de l'Abri. Elle a la jouissance de cette bâtisse, à condition de construire une annexe pour l'Abri – Fondation Marthe Burnier - Du Pasquier pour des enfants âgés de 1 à 7 ans. Elle peut répondre à cette exigence grâce au legs du D^r Combe. Elle aimerait avancer rapidement dans cette construction, mais les formalités préliminaires sont si nombreuses que le projet est à deux doigts de capoter. Heureusement, il finit par se réaliser.

« Nous nous heurtions entre autres aux nouveaux règlements de la municipalité exigeant un certain nombre de mètres entre les 2 maisons, et de même entre les bâtiments et les limites de la propriété. Il nous restait si peu d'espace que nous avons un moment désespéré de

→ L'idée de réunir en une seule institution La Pouponnière et l'Abri fait gentiment son chemin... avec son lot de scepticisme.



pouvoir arriver à combiner les exigences de l'Abri avec la place que pourrait nous donner la nouvelle maison. » (Rapport annuel 1924)

Cette nouvelle construction peut héberger une cinquantaine d'enfants, sous la responsabilité de Sœur Élise de l'Hôpital St-Loup. Elle dispose d'une dizaine de dortoirs. Cinq enfants dorment dans la même chambre. Chacun doit disposer de 30 mètres cubes d'air. Adultes et enfants sont heureux de se retrouver dans une maison moderne, avec un chauffage central, le médecin cantonal, D^r Gustave Delay, qui est l'initiateur et l'artisan de l'association des deux maisons, se souvient avec nostalgie de la bâtisse de Paudex.

« C'était une maison à courants d'air et à chauffage au bois. Nous y avons constaté une seule pneumonie, en temps de grippe ; les rhumes de cerveau ont été presque inconnus, ce qui montre bien que les poupons s'infectent

essentiellement de cette maladie par les visites trop affectueuses, et aussi parce que délicatisés d'une façon excessive dans des logements trop chauds et mal ventilés souvent. » (Rapport annuel 1923)

Au cours de l'année 1924, La Pouponnière accueille 62 petits Vaudois, 19 Confédérés et 5 étrangers. Sur ces 86 poupons, 41 sont des enfants qualifiés de « légitimes ». Ils restent plusieurs semaines ou plusieurs mois, selon leur situation. Certains sont ensuite repris par leurs parents ou adoptés, d'autres sont placés dans des familles sous la surveillance du Département de l'Intérieur, d'autres encore passent à l'Abri ou dans un autre établissement pour enfants. 6 enfants sont décédés. Ils étaient atteints de faiblesse congénitale, selon le diagnostic de l'époque.

« Qu'importe le père dont la lâcheté est révoltante, c'est l'enfant qu'il faut sauver ; se pencher avec amour et charité

sur le malheur de la mère en détresse, n'est-ce pas le meilleur moyen de l'encourager et de lui montrer le bon chemin ? Recueillir cet enfant n'est-ce pas prévenir un mal plus grand ? » (Commission financière de La Pouponnière, texte pour une récolte de fonds, publié dans les années 20)

D^r Gustave Delay qui suit les bébés et les enfants accueillis à La Pouponnière et à l'Abri veut leur fournir les meilleures conditions pour qu'ils soient en bonne santé. Il constate qu'il ne suffit pas de donner à ces enfants les soins nécessaires, il faut aussi s'en occuper avec un esprit maternel. Il sait aussi d'expérience que les maladies ou les arrêts de croissance découlent d'une alimentation défectueuse, particulièrement pendant les premières semaines de la vie.

« *Nous avons eu les meilleurs résultats avec le lait condensé sucré, administré à raison de 100 calories par kilogrammes de poids de l'enfant. Hâtons-nous d'ajouter que dès le second mois, il faut reprendre graduellement l'alimentation au lait frais.* » (Rapport annuel 1925)

D^r Delay tient compte des recherches menées par la doctoresse Catherine Kousmine sur l'alimentation de l'enfant, les états maladifs courants et les moyens d'y remédier. Il aimerait mieux tenir compte des connaissances modernes, mais il manque de temps pour mener des recherches approfondies. Il montre de l'intérêt pour les vitamines qui sont devenues populaires, mais encore mystérieuses. Mais il estime qu'elles sont tout de même entrées trop tôt dans les commerces. Pour le moment, l'expérience lui apprend qu'il convient de varier la nourriture le plus possible et le plus rapidement possible.

« *La première règle est la ration suffisante ; la seconde est la variété le plus tôt possible des ressources alimentaires.*

Le fait de donner aux enfants du jus de fruits frais dès la sixième semaine, et des légumes dès le cinquième mois, contribue sans doute d'une manière très efficace à augmenter la résistance des enfants vis-à-vis des infections. » (Rapport annuel 1934)

Dans les maisons de La Pouponnière et l'Abri, le nombre de bébés ne cesse d'augmenter, malgré le manque de place, de personnel et de moyens financiers. La générosité des membres de l'association ne suffit pas. Le prix de revient de la journée d'un enfant est de 2 fr. 60. Les pensions payées par les parents, les communes ou l'État donnent un chiffre moyen de 4 fr. 40. C'est dire que l'œuvre de La Pouponnière et de l'Abri doit pouvoir compter sur les cotisations des membres, les dons et les intérêts des fonds mis à sa disposition. Dès lors le Comité redouble d'inventivité pour trouver de nouvelles rentrées d'argent. Ce n'est pas chose aisée, car les œuvres caritatives qui cherchent des soutiens sont nombreuses. Les donateurs sont sollicités de toutes parts. Il s'ensuit une forme de concurrence entre elles. Un des membres du Comité craint de voir les dons diminuer suite à un éparpillement des requêtes. Il se désole du peu de ferveur rencontrée lors de la vente de cartes postales artistiques à Lausanne, comme le relate le procès-verbal d'une séance des années 20 :

« *Il a pu se rendre compte que le moyen employé jusqu'ici par les œuvres de bienfaisance pour se procurer des fonds est usé. Il y avait aussi trop d'objets à vendre. La question des vendeuses devient à chaque vente un peu plus difficile à résoudre.* »

Pour susciter la générosité des citoyens, le Comité a à cœur de faire connaître la situation des enfants défavorisés et le travail réalisé dans les deux maisons. Il veut convaincre,

enthousiasmer et fédérer un réseau de soutiens convaincus de l'utilité de l'œuvre. Ses membres se déplacent dans tout le canton pour donner des conférences de propagande. Ils font des projections lumineuses de photogrammes qui présentent le personnel au milieu de leur petit monde de bébés joufflus. Ils projettent aussi le film réalisé par D^r Delay sur La Pouponnière. Ce film consacré à « l'élevage des enfants » – terme maintes fois utilisé par le Comité – a coûté 3 500 francs. Ces présentations ont beaucoup de succès. À Yverdon, plus de 300 personnes font le déplacement pour le voir.

Le Comité organise aussi des événements en faveur de La Pouponnière et l'Abri. En 1929, dans les locaux du Casino de Montbenon, une grande vente de cartes postales artistiques, de figurines et d'objets confectionnés par des bénévoles attire de très nombreux acheteurs. Les badauds peuvent également se restaurer et passer un moment convivial et festif. La manifestation populaire, annoncée par les journaux, est très réussie. Non seulement l'ambiance est au rendez-vous, mais le résultat est plus que satisfaisant : 54 248 francs ont été récoltés. Que va faire le Comité avec tout cet argent ?

« *Nous ne le savons pas nous-mêmes. Les besoins de La Pouponnière sont si grands que nous ne savons pas par où commencer. En effet, il faudrait aménager des locaux supplémentaires pour dégorger les salles trop remplies ; augmenter le nombre des lits pour n'avoir pas le gros chagrin de refuser des bébés, installer une lessiverie avec le confort minimum...* » (Rapport annuel 1929)

La Pouponnière lance également à cette même période un appel pour l'envoi d'habits d'enfants et de petits draps de 4 mètre sur 80 ou 90 centimètres.

« *Nous croyons que ces demandes sont justifiées par les services que rend La Pouponnière en améliorant, en affermissant la santé de tant de ces petits qui, sans de bons soins... auraient pu rester de chétives créatures.* » (Rapport annuel 1925)

Pendant ce temps, à La Pouponnière et à l'Abri, le travail ne manque pas. La directrice, la sous-directrice, les gardes et employées ne ménagent pas leurs efforts pour accomplir le travail de ces deux maisons.

Heureusement, elles peuvent compter sur les élèves-gardes de l'École de puériculture que La Pouponnière a créée dans le même bâtiment en 1923. Ces jeunes filles font un stage d'un an. Elles s'occupent des enfants, petits et grands, et participent à tous les travaux de la maison. Quelques nourrices se mettent à disposition pour éviter des problèmes alimentaires sérieux pendant les premiers mois. Enfin, un groupe de dames bénévoles se réunit sur place une fois par mois pour s'occuper de couture et de raccommodage.

« *Il y a tant à faire que l'activité de toutes ces dames parvient tout juste à bout des raccommodages et de la couture indispensable. Nous leur exprimons toute notre*

reconnaissance et l'espoir qu'elles voudront bien continuer leur aide bienveillante dont nous avons si grandement besoin. » (Rapport annuel 1926)

Les années passent et la période reste troublée. La Pouponnière et l'Abri accueille régulièrement des bébés et des enfants aux visages pâles, rachitiques qui se développent et grandissent au fil des semaines. L'établissement est rempli plus que de raison. La Pouponnière ne peut pas refuser les poupons qu'on lui apporte, tant les circonstances sont souvent tristes. Il faut songer à s'agrandir dans un avenir proche, si l'institution veut faire face aux besoins du canton.

« *Le nombre des enfants est limité par l'étendue des locaux ; il devient urgent d'agrandir notre établissement pour ne pas devoir fermer nos portes à de nombreux nourrissons.* » (Rapport annuel 1929)

À la même époque, l'École est créée

En 1923, La Pouponnière crée une École de puériculture, comme le prévoit la convention signée entre le Département de l'Intérieur et La Pouponnière avec le legs du D^r Combe. Elle est installée dans la bâtisse de La Pouponnière. La première année, elle forme 8 élèves qui font un apprentissage d'une année. Elle les initie à tous les travaux qu'elles rencontreront dans leur carrière. Les élèves-gardes suivent les leçons du médecin référent de La Pouponnière, D^r Delay. Ces leçons, autant sociales et morales que médicales, sont toujours empreintes du solide bon sens vaudois. Elles sont agrémentées de digressions spirituelles dont le médecin a le secret. De son côté, la directrice de La Pouponnière, Sœur Élise, leur donne un cours pratique de puériculture. Le reste du temps, les élèves travaillent à La Pouponnière. À la fin de leur formation, les jeunes femmes reçoivent un diplôme si leurs connaissances sont reconnues suffisantes. En quelques années, l'École prend de l'ampleur. Elle s'impose rapidement comme un lieu de formation de qualité.

« *L'École de puériculture qui paraissait au début une grande ambition est maintenant un état de fait naturel.* » (Rapport annuel 1929)

Chaque année, l'École perfectionne son enseignement, car partout on demande des gardes expérimentées et la formation doit se maintenir au niveau des autres écoles.

« *Il y aurait intérêt à compléter le programme par un enseignement ménager : mais il faudrait pour cela plus d'espace, un stage plus long et plus d'argent. Le Comité ne perd cependant pas la chose de vue.* » (Rapport annuel 1934)

 Chacune à leur tour. Quelques demoiselles viennent amiablement une fois par semaine pour les remplacements des après-midi de congé.	
 Nous avons eu la satisfaction de voir une partie de nos dames raccommodeuses continuer à venir malgré l'éloignement. C'est une véritable aumône qu'elles nous font et nous leur en exprimons notre grande reconnaissance.	
 Du 1^{er} janvier au 31 décembre 1923, La Pouponnière a hospitalisé 71 poupons, dont :	
 26 Vaudois. 20 Confédérés. 5 étrangers.	
 Sur ces 71 poupons, 34 étaient légitimes.	
 Au 31 décembre 1923, nous avions 38 enfants.	
 Entrés dans la nouvelle maison avec 24 poupons, ce nombre n'a pas tardé à augmenter jusqu'à devenir 45, chiffre que nous ne pouvons guère dépasser et pas pour longtemps. Il faudrait alors augmenter notre personnel et la place nous fait défaut.	
 L'Abri manque beaucoup. Parfois Sœur Elise voit arriver un père anxieux, tout désorienté de voir la maison ayant changé	

← Le nombre d'enfants, légitimes ou non, ne cesse d'augmenter.

LES DIFFICILES ANNÉES DE GUERRE

Quand les pénuries et le manque d'argent mettent en danger le quotidien



→ Vente de cartes pour compléter les revenus financiers : en situation de manque de ressources, il faut se montrer inventif.

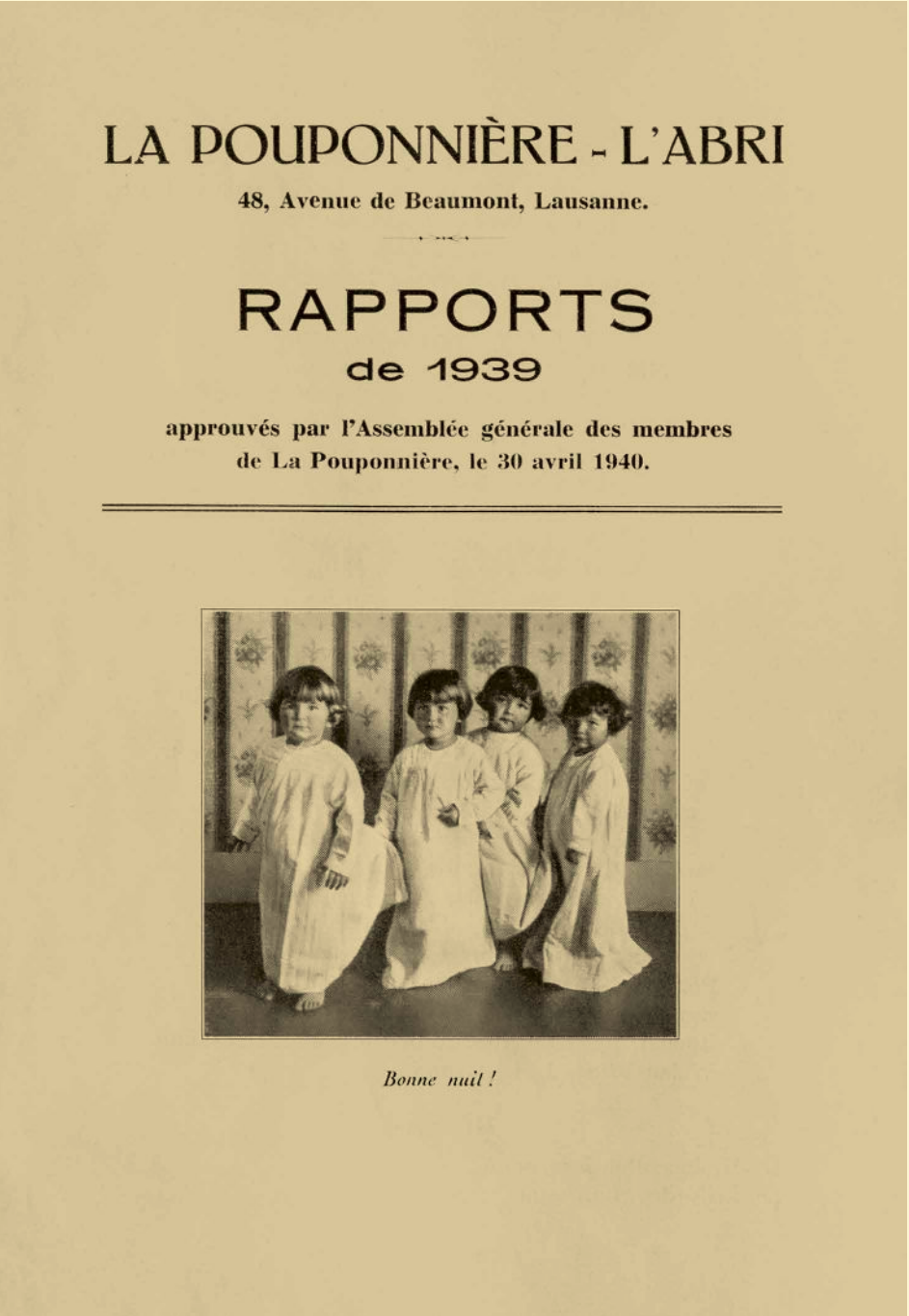
Au moment de la mobilisation, la vie est particulièrement chamboulée. La Pouponnière et l'Abri doit prendre soin d'un nombre plus élevé d'enfants qui ne peuvent pas rester chez eux durant l'absence de leur père ou la maladie de leur mère. Avec le chômage et la situation économique fragilisée, les ressources des deux maisons subissent un net recul : des pensions ne sont pas payées, les cotisations et les dons diminuent inexorablement. Malgré les problèmes financiers, il faut trouver de quoi nourrir et habiller les enfants. Avec le renchérissement de nombreuses denrées, il faut se montrer inventif.

Le Comité et les Amis organisent des ventes de cartes et lancent des collectes qui rapportent un peu d'argent. Un camion parcourt les campagnes pour récolter des légumes et des pommes de terre. Environ 3 000 kilogrammes en 1941, 2 500 kilogrammes en 1944. Bien que les temps soient durs, la population est sensibilisée par la situation des plus pauvres. Mais le climat de guerre aggrave l'atmosphère de concurrence entre les œuvres caritatives. Les donateurs sont sollicités de toutes parts. Il faut accueillir les réfugiés, reconforter les compatriotes qui reviennent de l'étranger, soutenir les déshérités. Les deux maisons voient les dons diminuer face à un éparpillement des requêtes.

En décembre 1941, le Conseil d'État est sensibilisé par les difficultés vécues à La Pouponnière. Il lui écrit ses lignes :

« Pour tenir compte de l'augmentation du coût de la vie, le prix de pension payé pour les indigents placés par les services de l'État dans votre établissement est augmenté de 15 % . »

Cela ne peut pas tomber mieux. Durant cet hiver-là, La Pouponnière et l'Abri est archipleine : 108 pensionnaires... un chiffre record ! Des bébés sont installés dans des corbeilles à linge ou dans des poussettes de promenade.



→ « Bonne nuit les enfants ! » Couverture du rapport annuel 1939 : malgré la rudesse de l'époque, les enfants ont l'air de chérubins.

← Enfant bien au chaud dans sa brassière et ses chaussons tricotés.

→ Vision quasi allégorique d'une nurse donnant le biberon : le soin est prodigué aux enfants recueillis malgré les affres de l'époque.



Le travail est intense. Non seulement il faut accueillir les nouveaux arrivants, mais les nourrissons restent plus longtemps, car il devient très difficile de trouver des familles d'accueil.

« Dans notre salle des grands au rez-de-chaussée, on ne peut plus parler de poupons ; ce sont presque des petits garçons et des petites filles qui jouent et se battent. Si cela s'accroissait, le résultat évident en serait une diminution du nombre d'entrées. » (Rapport annuel 1939)

Les hivers sont rudes, en particulier pour les nourrissons.

« Par les grands froids et la bise, nous n'avions guère que 12 ou 13 degrés au dortoir. Aussi cruches et brassières furent-elles mises à contribution » (Journal des anciennes élèves de La Pouponnière de Lausanne, 1941)

Pas étonnant que La Pouponnière et l'Abri commande des brassières à des tricoteuses qui travaillent à la maison. Mais rien n'est simple durant cette période troublée. À la campagne, comme les hommes sont mobilisés, leurs épouses doivent assumer seules les travaux des champs et s'occuper du bétail. Il leur reste peu de temps pour tricoter. Et encore faut-il pouvoir se procurer du coton !

« Je serais bien disposée à vous tricoter à nouveau des brassières... Naturellement je ne pourrais pas fournir le coton ce serait préférable que vous fassiez vous-même les démarches auprès de l'Office de guerre de Lausanne. » (Correspondance d'une tricoteuse de Vers l'Eglise, M^{me} Berruex, 14 octobre 1941)

Pour s'assurer de la qualité du travail, La Pouponnière et l'Abri commande à M^{me} Berruex deux brassières de taille différente. Les gardes d'enfants peuvent ainsi s'assurer que les tricots correspondent à leurs besoins.

« Après les avoir lavées et essayées à plusieurs enfants, nous désirons que vous nous tricotiez nos brassières selon

le modèle que nous vous retournons, soit le grand numéro et nous attirons votre attention sur le fait que les emmanchures doivent être assez extensibles pour que la couture ne saute pas trop rapidement sous l'effet de l'effort. Prière, en conséquence, de faire la chaînette assez lâche et souple. » (Correspondance, réponse à M^{me} Berruex, 13 mars 1942)

Les mois passent et, dans les campagnes, les femmes redoublent d'énergie pour venir à bout de tout le travail de la maison et de l'exploitation. M^{me} Berruex présente ses excuses à La Pouponnière pour n'avoir pas réussi à honorer la commande.

« Mon frère souffre de rhumatismes et je dois faire seule tout le travail et soigner le bétail, de ce fait, il me reste peu de temps pour le tricotage, mais j'espère bien en venir à bout. » (Correspondance, M^{me} Berruex, 4 mars 1943)

Le coût de la vie poursuit son ascension. M^{me} Berruex accepte d'être payée 1 franc la brassière pour les 70 premières déjà réalisées. Elle estime cependant que le prix de 1 fr. 80 n'est pas exagéré pour les 31 dernières pièces.

En 1943, deux innovations vont améliorer le quotidien des enfants et du personnel. D'une part, grâce à d'importantes subventions de l'État de Vaud et de la commune de Lausanne, les deux immeubles bénéficient désormais du chauffage à distance. D'autre part, le Comité décide d'accorder des congés aux personnes qui travaillent au service de l'institution : trois jours de repos par mois.

Malgré les difficultés, la santé des enfants est excellente. Toutefois, à la fin mars 1943, la grippe s'installe. Elle tombe bien mal, les deux médecins sont mobilisés. Heureusement, au bout de trois semaines, les bambins sont guéris grâce à de nouveaux médicaments.

« Que de bienfaits, le bienheureux « Dagenan » n'a-t-il pas apporté à l'humanité, ainsi que son frère, le « Cibazol » ! Tous deux agents chimiques luttent contre les infections.

C'est merveilleux de constater l'évolution tellement plus rapide de la maladie et sa guérison certaine. »
(Rapport annuel 1943)

Les bébés grandissent bien. Pour un poids moyen de naissance de 3 093 grammes pour les garçons et 3 053 pour les filles, les bambins ont à une année une moyenne de 9 071 grammes pour les garçons et 9 094 pour les filles. Ces chiffres sont comparables à ceux des enfants en bonne santé élevés à domicile. C'est une fierté pour le personnel.

« Il ne faut pas oublier que nous avons parmi nos nourrissons un tiers d'illégitimes, enfants généralement plus chétifs, et d'un moins bon rendement au point de vue élevage (sic). » (Rapport annuel 1940)

Dans l'idéal, les nouveau-nés sont alimentés par des nourrices qui viennent donner leur lait à La Pouponnière et l'Abri environ dix jours après la naissance de leur propre bébé. Mais il n'y en a souvent pas assez pour tous. Dès avril 1940, les petits jusqu'à 4 mois sont alimentés au Pélargon orange, poudre de lait entier, additionné de farine, mis gratuitement à disposition par la maison Nestlé.

On fait construire un silo à légumes. Il permet de conserver une grande quantité de produits frais qui ont doublé de prix depuis 1939. En période difficile, cette construction permet de réaliser une grande économie et de simplifier le ravitaillement.

Fin août 1941, La Pouponnière et l'Abri s'enfonce dans un tunnel noir. Des toux s'installent insidieusement dans le

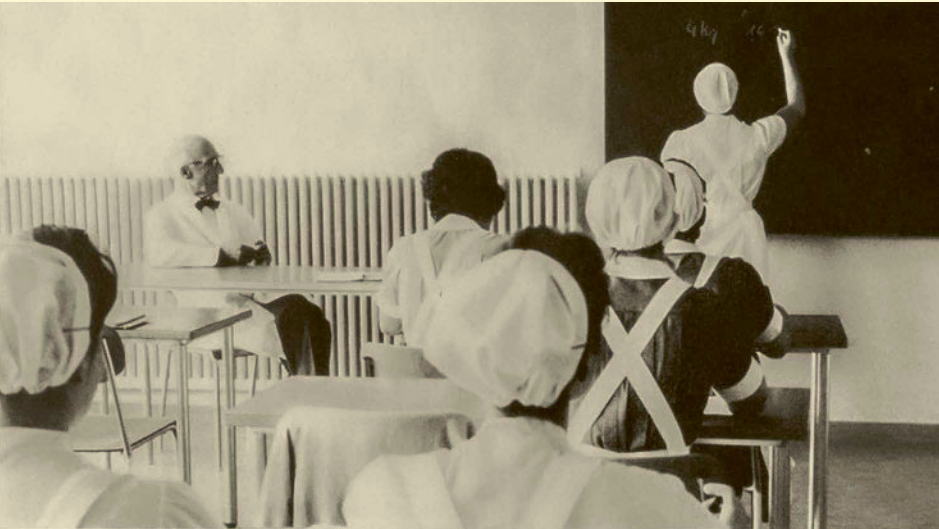
dortoir du fond, mystérieusement venues d'on ne sait où. Un beau jour, il faut se rendre à l'évidence : c'est la coqueluche. Branle-bas de combat, il faut circonscrire l'épidémie. Mais la maladie gagne peu à peu du terrain.

« Toute la salle est transférée au pavillon de l'Hôpital. Désinfection, nettoyage ! Le milieu commence à son tour. Il se transporte dans une chambre d'élèves au deuxième étage. Un service strict est organisé. »
(Rapport annuel 1941)

Comme La Pouponnière et l'Abri est destinée aux enfants bien portants, elle ne dispose pas de pavillon d'isolement suffisamment grand. Il faut donc placer dans des familles 25 petits guéris de la coqueluche qu'elle ne pouvait pas accueillir à nouveau dans ses propres services. Les entrées sont arrêtées pendant une certaine période. Les dortoirs sont presque vides.

« Que ne donnerions-nous pas pour retrouver les jours bienheureux des services remplis, des entrées coup sur coup, de la course au travail du matin au soir. Il n'y a rien d'autre à faire qu'à s'armer de patience, se promettre plus de vigilance à l'avenir dans le dépistage des agents d'infection et résoudre peu à peu, au mieux, les multiples problèmes qui se posent tous les jours. » (Rapport annuel 1941)

L'épidémie se termine en mars 1942. Elle a occasionné un découvert de 3 000 francs. Les finances sont au plus mal. Quelques semaines plus tard, l'essor reprend. Les deux



← Élèves studieuses dans l'école de puériculture enfin officiellement reconnue.

maisons sont à nouveau surpeuplées. Finalement, en 1942, pas moins de 196 enfants ont été accueillis à La Pouponnière et 108 à l'Abri, parmi eux quelques nouveau-nés qui sont pris en charge avec force d'attention par les employées.

« Au long de l'hiver et au printemps, l'affluence des < moins d'un mois > n'a pas été sans apporter des difficultés d'alimentation et des soucis pour ces frères petites vies qui ont souvent de la peine à s'enraciner. Beaucoup de nos enfants restent en dessous du poids normal pendant les six premiers mois, mais ils finissent toujours par se ratrapper. » (Journal des anciennes élèves de La Pouponnière de Lausanne.)

Le manque de place se fait à nouveau sentir. Jusque-là, La Pouponnière et l'Abri a rarement dû refuser des nouveau-nés et des prématurés. Mais, cette année, chaque jour, par manque de place, La Pouponnière et l'Abri doit répondre négativement à des demandes d'entrée formulées par des mères fatiguées ou devant travailler.

« Qu'il est difficile de dire non, lorsque le cas semble urgent : une maman transportée à l'hôpital ; un petit dont personne ne veut ! En acceptant, nous sentons que nous apportons à bien des mères anxieuses un peu de tranquillité et de réconfort. Oui, l'Abri est trop petit ! répétons-nous souvent. » (Rapport annuel 1945)

Parmi les pensionnaires, il y a aussi une forte proportion d'enfants particulièrement fragiles (qualifiés de « débiles » à l'époque) qui exigent une surveillance et des soins particulièrement attentifs. Heureusement, ces enfants aussi se développent normalement.

« Nos gardes ont été par moments, surmenées, si l'on considère que plusieurs de ces débiles prenaient jusqu'à dix repas par 24 heures et qu'un repas durait parfois une demi-heure. » (Rapport annuel 1945)

Pendant ce temps, l'École devient officielle

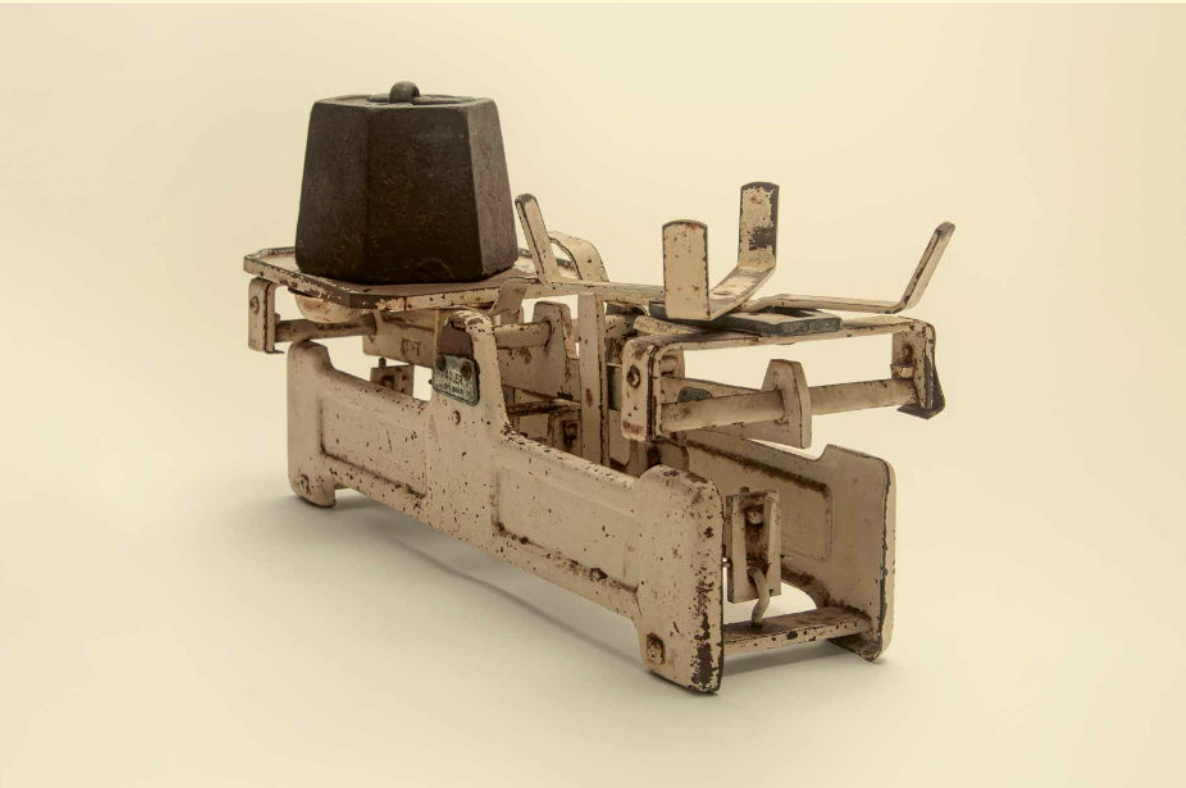
En 1942, l'École est reconnue par le canton et devient l'École cantonale vaudoise de puériculture. Elle est placée sous le contrôle du Service sanitaire cantonal. Elle forme des infirmières en hygiène maternelle et infantile (HMI) ainsi que des nurses.

En 1945, elle invite la présidente de l'Alliance suisse des gardes pour mères et nourrissons à assister aux examens. Pour la première fois, les candidates passent une épreuve pratique.

« Vous pensez comme chacune était soucieuse ! Poser des ventouses, faire un pansement, donner un bain, etc. ! Heureusement personne ne fut trop maladroit et l'examen fut jugé satisfaisant. » (Rapport annuel 1945)

Deux ans plus tard, l'École de puériculture est reconnue par l'Alliance suisse des infirmières d'hygiène maternelle et infantile. Cette Alliance surveille l'enseignement donné dans les écoles qu'elle reconnaît et contrôle les examens.

Les élèves qui sortent de La Pouponnière effectuent volontiers un stage dans une maternité ou un hôpital d'enfants pour augmenter leurs connaissances professionnelles. Puis elles travaillent presque exclusivement dans des familles en Suisse ou à l'étranger et dans quelques hôpitaux, spécialement des maternités.



← Pèse-bébé pouvant également faire office de balance, élément particulièrement crucial lorsque le risque de dénutrition court.

LES INQUIÉTUDES DE L'APRÈS-GUERRE

Quand l'équilibre financier ressemble à une chimère

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, après une période de transition, la Suisse entre dans une période économique florissante. Grâce à sa neutralité, elle n'a pas à se reconstruire. Chacun se surprend à croire en des jours meilleurs, mais durant les premières années, il n'est pas évident de se frayer un nouveau chemin.



← Lavage, stérilisation puis préparation des biberons : rituel insaisissable rythmant la journée de la nurserie.



← Le manque de place ne semble pas déranger outre mesure ces bambins placés à trois dans un même lit !

Les deux maisons de La Pouponnière et l'Abri sont pleines. Par manque de place, elles sont contraintes de refuser beaucoup d'enfants. Les dortoirs sont de plus en plus encombrés, car les séjours se prolongent au-delà de ce qui est habituel. Les parents n'ont quelquefois pas d'appartement et le tuteur général peine à trouver un placement en famille d'accueil.

« Notre personnel continue à faire face à une situation parfois difficile, met à sa tâche le même entrain, le même savoir-faire, et n'en est pas encore, heureusement, à chronométrer son dévouement. » (Rapport annuel 1947)

Ces années sont critiques. En médecine, on ne connaît pas encore les antibiotiques et la désinfection des mains n'est pas encore reconnue comme essentielle. L'année 1949 est jalonnée de maladies graves qui contraignent de suspendre les admissions. Une épidémie de poliomyélite atteint plus ou moins gravement sept enfants et deux élèves. Un enfant décède à sept semaines d'encéphalite. Un autre est atteint de paralysie.

« Malgré cela, La Pouponnière et l'Abri avait une excellente réputation. Le Professeur Maurice Jaccotet, pédiatre et médecin-chef de la clinique, qui travaillait à la clinique infantile, disait volontiers : « Quand je veux sauver un prématuré, je le mets à La Pouponnière ». Et pourtant, il n'y avait pas d'incubateur ni d'isolette pour protéger les nouveau-nés fragiles. Mais, au rez-de-chaussée, juste au-dessus du chauffage central de la maison se trouvait une minuscule chambre isolée avec un radiateur disproportionné pour

la pièce. On l'appelait l'isolement chaud. Le bébé était emmaillotté dans un lange molletonné, recouvert avec le drap, la couverture et le duvet, avec, en plus des bouillottes sur les côtés et au pied du lit. L'idée était qu'il ait une température suffisante pour ne pas brûler ses calories à se réchauffer. Grâce à cette méthode, Georgette Lagnaz, ma maman, a tiré d'affaire de nombreux bébés. » (Nicole, infirmière HMP, évoque la période où sa maman œuvrait à La Pouponnière et l'Abri, entre 1937 et 1955.)

Pour travailler plus confortablement, il faudrait davantage de place. Les locaux annexes manquent, tout comme les chambres pour loger le personnel. Le Comité achète un terrain à l'est des bâtiments existants. Mais pour l'heure, les finances sont restreintes et le coût de la vie augmente encore. Il n'est pas temps de songer à construire un nouveau bâtiment. Ce pré permet d'étendre le jardin potager et de fournir ainsi une partie des légumes à toute la maisonnée.

L'équilibre financier est précaire malgré la générosité de nombreux donateurs, des membres soutiens, des autorités fédérales, cantonale et communales. En 1949, la ville de Lausanne double la subvention qu'elle alloue aux deux maisons. Elle offre chaque année des légumes produits dans ses champs de culture des Isles et du Paquey (région d'Aigle). De son côté, La Loterie romande alloue des fonds qui permettent d'engager d'importants travaux de remise en état des bâtiments, particulièrement à l'Abri. La toiture est entièrement refaite.

Enfin, pour sa part, le Comité organise des tournées en camion dans les campagnes vaudoises, qui débouchent sur

des récoltes impressionnantes, en particulier en 1950, avec 6 500 kilogrammes de pommes de terre offertes, 4 000 kilogrammes de fruits et 3 000 kilogrammes de légumes.

Malgré toutes ces bonnes volontés, malgré l'appui du public, la situation de La Pouponnière et l'Abri s'aggrave d'année en année. Les besoins augmentent et le capital subit de terribles assauts. Le Comité craint de ne plus faire face à la situation. Les comptes bouclent avec un déficit qui se creuse.

Il faut dire que les factures ne cessent d'augmenter. Le chauffage à distance et l'électricité sont dans l'œil du cyclone. Les conditions hydrologiques sont défavorables et la ville ne dispose plus d'énergie électrique pour sa centrale de chauffage. Elle réduit la température des immeubles au strict nécessaire.

« En particulier, et à moins de grands froids, le chauffage ne sera pas mis en service avant 11 heures. le matin et sera arrêté au plus tard à 21 heures. En ce qui concerne l'eau chaude, elle ne sera distribuée que le samedi, dès midi et le dimanche. » (Correspondance du Service de l'Électricité, le 26 décembre 1945)

Le 1^{er} janvier 1946, nouveau coup de massue, le Contrôle des prix autorise une augmentation du prix du chauffage. Celui-ci passe de 150 francs à 176 fr. 50 la tonne.

« Les conditions nouvelles sont du reste encore beaucoup plus avantageuses que celles qu'ont à supporter les autres immeubles locatifs de Lausanne qui doivent nécessairement utiliser des combustibles indigènes fort chers. » (Correspondance du Service de l'Électricité, 23 janvier 1946)

Un an plus tard, de nouveaux coûts supplémentaires s'imposent. La ville de Lausanne instaure une taxe

compensatoire sur la consommation du charbon et du mazout, de même que sur l'énergie électrique utilisée dans les grosses chaudières. Cette taxe, qui se monte à 5 francs la tonne de charbon est destinée à amortir les crédits affectés à la stabilisation du prix du charbon entre 1943 et 1945.

Peu après, c'est toute l'organisation et la structure de La Pouponnière et l'Abri qui sont remises en question. L'Inspectorat du travail constate que les conditions de travail du personnel ne sont pas conformes aux dispositions légales. Il exige d'examiner ce problème. Il est aussi urgent de revoir la question du logement du personnel.

« À l'époque, ma maman comme les autres infirmières surveillantes était logée dans les locaux de La Pouponnière et n'avait pas de vie privée. Le soir, après le souper, il y avait encore la tournée des biberons de 22 heures. À 5 heures du matin, c'était une nouvelle journée qui commençait. Durant la guerre, il fallait encore, en dehors des heures auprès des enfants, faire des conserves de légumes, ceux du jardin et ceux offerts par les paysans. » (Nicole, infirmière HMP, évoque la période où sa maman œuvrait à La Pouponnière et l'Abri, entre 1937 et 1955.)

Comme si tout cela ne suffisait pas, il faut encore sortir davantage d'argent de la caisse pour payer les salaires. L'assurance-vieillesse et survivants est plébiscitée par 80 % des votants. Les premières rentes sont versées le 1^{er} janvier 1948.

« D'entente avec Sœur Élise, directrice, j'ai décidé de porter à 11 fr. 50 votre salaire journalier, auquel il convient d'ajouter la nourriture et le logement. Cependant, contrairement à ce qui s'est fait jusqu'ici, il vous sera retenu, comme il se doit, la cotisation que vous êtes contrainte de verser à l'Assurance vieillesse et survivants... Vous remarquerez



← Insouciance de l'enfance si éloignée des soucis financiers inhérents à la conjoncture difficile.

→ Infirmières profitant d'une belle journée de printemps pour prendre l'air et converser, les moments de détente durant la journée étant plutôt rares.



→ Camarades de chambre en train de réviser leurs cours.



que la nouvelle solution vous avantage légèrement ; elle donne une augmentation de 20 centimes par jour après déduction de vos prestations à l'AVS. » (Correspondance, le président du Comité à M^{lle} Jonata, repasseuse, 6 août 1948.)

Le 1^{er} janvier 1952, La Pouponnière et l'Abri instaure le congé hebdomadaire, indispensable et très souhaité par le personnel. Durant l'été, chaque collaboratrice bénéficie d'un bon mois de repos et de détente, remplacées qu'elles sont par de jeunes diplômées qui font un stage obligatoire à La Pouponnière et l'Abri à la fin de leurs études.

Face à toutes ces remises en question et ces augmentations de prix, D^r Cordey, responsable médical de l'institution, se montre un peu amer sur le présent, alors qu'il évoque les origines de La Pouponnière et l'Abri.

« C'était le beau temps. L'État tutélaire n'avait pas encore dépouillé ses administrés sous prétexte de les mieux subventionner, et la charité comme la bienfaisance n'était pas comme aujourd'hui un argument électoral, mais bien la manifestation d'une vraie philanthropie qui distribuait bénévolement son argent et non pas celui des autres. » (Rapport annuel 1950)

Les années se suivent et la situation empire. La vie de La Pouponnière et l'Abri est menacée, si aucune solution n'est apportée dans un avenir proche.

« Nous nous voyons dans l'obligation de porter cette situation à la connaissance des autorités cantonale et communale. En novembre 1955, notre Comité s'est déjà adressé à la Municipalité de Lausanne pour obtenir une subvention extraordinaire pour la réfection de nos bâtiments, dont

l'état de certains locaux est d'une vétusté avancée. » (Rapport annuel 1955)

L'appel pressant du Comité de La Pouponnière et l'Abri est entendu. Le miracle s'accomplit ! En 1956, les autorités cantonales triplent leur subvention et la Muncipalité de Lausanne la double. Des legs et des dons extraordinaires viennent compléter le tableau. Enfin, des manifestations culturelles sont organisées à Lausanne en faveur des deux maisons. C'est ainsi que l'Institut Ribaupierre et l'École de danse et de ballets organisent une matinée artistique au Théâtre municipal. Les spectateurs viennent applaudir la spontanéité et le charme des interprétations de ces futurs artistes. En 1958, le bénéfice se monte à 2 402 francs.

Grâce à ces apports, le Comité et la direction peuvent envisager des rénovations et des améliorations, tant aux immeubles qu'au mobilier. C'est une aubaine, car cela fait si longtemps que les deux bâtiments ne peuvent être entretenus, faute de moyens financiers. Mais une panne vient ternir cet optimisme.

« 1959 s'ouvre sur des soucis et des peines. Le remplacement urgent et absolument nécessaire d'une machine à laver vieille de plus de trente ans, totalement hors service, nous cause passablement de soucis quant à son financement (coût de l'opération environ 25 000 francs). » (Rapport annuel 1958)

Si le Comité se montre inquiet, il n'en va pas de même du côté des collaboratrices de la buanderie. Un événement sensationnel vient les ravir : l'arrivée de deux machines à laver automatiques Schulthess qui peuvent contenir 18 et 25 kilogrammes de linge. Si cet achat facilite grandement le

travail à la buanderie, il faut aussi relever l'aide bénévole des dames raccommodeuses, fidèles au poste. Elles reprisent les culottes et les brassières des bébés. Les doyennes ont de 25 à 30 années de présence. De nouvelles recrues viennent prendre la relève des plus âgées ou des malades. La Pouponnière peut aussi compter sur des couturières qui confectionnent des salopettes et des petits tabliers. Elles tricotent aussi des moufles et des pull-overs.

L'activité de La Pouponnière fléchit légèrement et régulièrement. Les séjours sont d'une durée très variable, allant de quelques jours seulement à seize ou dix-huit mois. Cela dépend des raisons pour lesquelles les enfants sont placés.

« Les enfants de mères non mariées, ou de parents mariés, mais devant travailler tous deux pendant un certain temps pour équilibrer leur budget, sont ceux qui restent le plus longtemps. Bien souvent, pendant leur séjour, une situation familiale anormale se régularise, une mère peut renoncer à travailler pour élever l'enfant. C'est heureusement la grosse majorité des cas. » (Rapport annuel 1957)

Jusqu'en 1950, le total des journées de séjour oscillait autour de 30 000. En 1958, ce chiffre se monte à 25 400. Ce ralentissement peut être attribué à une natalité moins forte et à la création de nouvelles pouponnières. Le médecin référent analyse la situation différemment :

« En 1951, sur 60 journées de séjour, une seule favorisait un étranger. En 1958, sur ce même chiffre de 60, 36 seulement sont au bénéfice d'un compatriote. Faut-il en conclure que les filles-mères de chez nous sont moins nombreuses ou moins abandonnées ? Que les ménages désunis sont plus rares ou moins désunis ? [...] Nous sommes conscients des lacunes et des conditions défavorables de l'hospitalisation (séjour) en commun et nous nous efforçons d'en atténuer les effets en insistant chez nos élèves sur le côté affectif de leur activité. » (Rapport 1958)

Malgré la charge de travail auprès des enfants, il est indispensable de consacrer du temps à l'administration. En cette période, la vie de bureau se complique avec la paperasse liée au ravitaillement, au contrôle des habitants et aux inventaires multiples. Le président du Comité constate un grave laisser-aller.

« J'ai pu me rendre compte, au cours de mes visites, qu'il régnait une certaine anarchie à La Pouponnière en ce qui concerne les questions administratives... En jetant un coup d'œil, j'ai pu juger de la force de l'employée de bureau ; fautes d'orthographe, rédaction défectueuse. Quant à la sœur, je suppose qu'elle signe tout les yeux fermés... Je sais pertinemment qu'avec elle rien ne sera changé et que nous nous heurterons à une résistance passive de sa part. » (Correspondance, 1948)

Le Comité engage alors une nouvelle secrétaire et limite grandement l'autonomie de la directrice. Les frais qui sortent du quotidien doivent désormais avoir l'assentiment du Comité.

Pendant ce temps, l'École précise ses objectifs

L'École cantonale de puériculture reçoit chaque année des élèves qui acquièrent les connaissances nécessaires pour l'obtention du diplôme d'infirmière en hygiène maternelle et infantile ou du diplôme de puériculture. Elle est placée sous le contrôle de l'État.

La durée de la formation des infirmières passe de deux à trois ans. Les élèves infirmières acquièrent une solide formation qui leur permet de gagner normalement leur vie.

« Cette profession répond aux aspirations naturelles de toute jeune fille : l'instinct maternel. Accueillir dans la vie un petit enfant, remplacer la mère absente, malade ou chargée de travail, soigner de petits êtres souffrants et les voir revenir à la santé sont des tâches souvent fatigantes, mais combien riches de satisfaction, de joies de toutes sortes pour celles qui savent aimer. » (Rapport annuel 1956)

Les jeunes femmes sont admises lorsqu'elles ont 19 ans révolus. L'École estime que le métier d'infirmière, « même pour celles qui soignent des enfants », exige une certaine maturité physique et psychique. D'autant plus qu'elles ne sont plus considérées comme de simples gardes. Elles aident durant les opérations, veillent les grands malades et donnent des soins aux nouveau-nés et aux enfants opérés ou prématurés.

De leur côté, les élèves gardes d'enfants suivent une année d'étude à La Pouponnière et l'Abri. La maison ouvre aussi ses portes à des jeunes filles pour des stages de trois ou six mois, avant leur mariage par exemple.

La formation dispensée par l'École met aussi l'accent sur des valeurs morales. Lors de la remise des diplômes aux élèves ayant terminé leur stage en 1954, le président du Comité de La Pouponnière invite les nouvelles diplômées à considérer leur profession non pas comme un travail réglementé, mesuré, mais comme celui d'une mère de famille, fait d'esprit de sacrifice et de don de soi.

En 1958, à la journée annuelle de l'École et de ses anciennes élèves, D^r Cordey, médecin de La Pouponnière met en garde les jeunes diplômées contre l'abus de médicaments dangereux :

« Une énorme publicité, la crédulité humaine, l'obligation de soutenir un rythme de vie toujours plus rapide, nous amènent bien souvent à l'intoxication par l'abus des médicaments. Réagissons, réfléchissons, soyons prudents ! » (Discours, 1958)

REMISE EN QUESTION ET ÉVOLUTION

Quand l'institution s'adapte aux besoins de la société



→ Le bâtiment de Beaumont a vécu de nombreuses adaptations et rénovations.

Dès la fin des années 50, la Suisse est en ébullition. Grâce au boum économique, elle développe son réseau routier et accueille de nombreux travailleurs étrangers. Les femmes s'émancipent. Vaud approuve l'introduction du suffrage féminin en 1959. Les besoins et les droits du petit enfant sont de plus en plus reconnus et la pédagogie évolue. Après mai 1968, tout est remis en question, accentué quelques années plus tard par le choc pétrolier.

La Pouponnière et l'Abri remplit, comme par le passé, son rôle de maison d'accueil, de foyer temporaire, de dépannage. Les enfants y font des séjours de quelques jours, de quelques semaines ou de quelques mois, selon leur situation familiale : travail de la mère ou des parents, maladie, opération ou accouchement de la mère, vacances des parents, misère du milieu familial.

« À l'Abri, on était comme une famille. On était très occupées. Il fallait laver les habits, s'occuper des activités manuelles. Mais on prenait le temps de faire diverses activités, même culinaires avec les enfants. On était présentes jour et nuit. Après avoir travaillé toute la journée, la personne désignée comme veilleuse devait mettre encore les enfants sur le pot à 23 heures et une fois durant la nuit. Et si certains faisaient pipi au lit, il fallait encore changer l'alèse et les draps. Et ce n'était pas facile comme c'est le cas avec les draps-housses d'aujourd'hui... Malgré cela, ce ne sont pas de mauvais souvenirs ! » (Marie-Claire Gonzalez, élève à l'École d'infirmières en 1963)

Dans la plupart des cas, tout est mis en place pour que les mères gardent un contact aussi étroit que possible avec leur enfant.

« Lorsqu'elle amène son nouveau-né à La Pouponnière, une mère est toujours encouragée à continuer de l'allaiter, soit qu'elle se rende auprès de lui deux fois par jour, soit qu'elle y passe la journée ou qu'elle loge quelque temps à La Pouponnière. Nous avons à cet effet une chambre de trois lits qui ont été constamment occupés cette dernière année. » (Rapport annuel 1961)

Lorsqu'il fait beau, les infirmières font volontiers des promenades avec les enfants. C'est toute une organisation !

« On avait un char sur lequel on posait un grand panier. On installait 4, 5 ou 6 enfants dessus. Un enfant marchait

de chaque côté de cette poussette improvisée. Ils étaient libres, mais ils avaient un harnais pour être sûrs qu'il ne s'éloigne pas en courant. Ça ne choquait personne à cette époque ! » (Marie-Claire Gonzalez, élève à l'École d'infirmières en 1963)

Le médecin venait chaque semaine faire une visite. Comme il y avait peu de soleil en hiver, il craignait que les enfants soient atteints de rachitisme.

« Il contrôlait les côtes des enfants, car un des symptômes était la présence de petits nodules à cet endroit. Pour prévenir cette maladie, on leur donnait des gouttes de vitamine D avec du citron. Si nécessaire, il y avait de petites séances de rayons UV très minutés, en leur protégeant les yeux avec des lunettes spéciales. Pour les diarrhées, on leur donnait de l'eau de riz ou de l'eau de cannelle, de la soupe de carottes et si nécessaire un lait spécial. Les médicaments n'étaient pas à la mode à cette époque. » (Marie-Claire Gonzalez, élève à l'École d'infirmières en 1963)

Les pensionnaires sont bien soignés et entourés. Et pourtant ils sont de moins en moins nombreux à séjourner à La Pouponnière et à l'Abri. 18 000 nuitées en 1968 ; 11 000 en 1973 ; 8 000 en 1975.

« Je sais bien qu'il y a beaucoup moins d'enfants dans les maternités, comme dans les cliniques pédiatriques, mais les garderies sont encombrées. Serait-ce que la vocation des pouponnières n'est plus actuelle et faudra-t-il nous reconverter ? » (Rapport annuel 1973)

Une réflexion s'impose. Avec les modes de vie qui changent, est-il encore judicieux d'accueillir des enfants pour des séjours, c'est-à-dire de jour comme de nuit ? Vaudrait-il mieux convertir certains des locaux en proposant une garderie ? L'Hôpital cantonal ainsi que les services sociaux demandent à La Pouponnière et l'Abri d'étudier cette possibilité.



← La procession de nurses avec leurs landeaux ne passait pas inaperçue !



Marie-Claire Gonzalez
Élève à l'École d'infirmières en 1963.

→ Peu à peu, des éducatrices viendront compléter les effectifs et des enfants accueillis à la journée rejoindront ceux qui sont en séjour long.



Pour tester le bien-fondé de ces éventuelles transformations, La Pouponnière aménage déjà une salle en garderie. Elle engage des éducatrices de la petite enfance pour contribuer à un meilleur encadrement pédagogique et affectif. Elle réalise un arrangement avec la direction du CHUV pour l'accueil d'enfants d'employés de l'hôpital.

Les placements prolongés continuent de régresser d'année en année tandis que la garderie prend sa place dans le paysage lausannois.

« L'augmentation de ce dernier type de placement nous réjouit ; il correspond à un besoin et il conviendra de favoriser et d'amplifier ce mode d'accueil, car il permet aux parents de garder le contact avec leurs enfants, ce qui est plus difficile lors de placements à long terme. » (Rapport annuel 1976)

Après plusieurs années d'hésitations, la restructuration de La Pouponnière et l'Abri est réalisée avec la séparation entre le secteur qui accueille des enfants en internat, appelé « La Petite Unité » et la Garderie.

La Petite Unité, située dans le bâtiment de l'Abri, s'occupe en moyenne d'une dizaine d'enfants : des nouveau-nés placés pour quelques semaines en vue d'adoption, des enfants confiés par leurs parents pour de brefs séjours et surtout des enfants placés par les services psychosociaux en raison de carence parentale.

« L'encadrement de chaque enfant par une personne attitrée permet de pallier, autant que faire se peut, au risque de carence affective que peut représenter un placement

en institution. Ce type d'accueil temporaire répond aux besoins des services sociaux qui, lors de crises ou de difficultés familiales, doivent placer l'enfant pour soulager les familles. » (Rapport annuel 1981)

De son côté, la Garderie accueille des enfants à la journée ou à la demi-journée. Ceux-ci développent leur autonomie, découvrent des activités créatives, construisent leur personnalité, car deux ans plus tard ils entreront à l'école enfantine.

« Monsieur Decrème (directeur), par ses connaissances pédagogiques et son expérience, donnera un nouvel essor à ce secteur où les besoins de l'enfant sont complexes et où la dualité parent-éducateur de la petite enfance est difficile à intégrer pour l'enfant en bas âge. » (Rapport annuel 1981)

Bientôt, la Garderie accueille aussi les écoliers des classes enfantines pour les repas. Les éducatrices les accompagnent sur le chemin de l'école. Plus tard encore, elles reçoivent aussi les écoliers des classes primaires pour les repas. Les enfants y apprennent à équilibrer leur temps de jeu et celui des devoirs scolaires.

La Pouponnière et l'Abri procède à des aménagements indispensables. Les locaux rénovés sont spacieux, accueillants, conçus et aménagés en lien avec une conception éducative moderne.

« L'espace est rendu aux enfants de manière à ce qu'ils puissent explorer, expérimenter librement. Les différentes salles leur offrent la possibilité de s'adonner, en petits

groupes, à la peinture, aux jeux symboliques, à l'expression corporelle... et de retrouver des éléments naturels tels que l'eau et la terre. » (Rapport annuel 1983)

Cette évolution indispensable a de graves incidences financières. Les charges s'alourdissent. En plus de l'aménagement des locaux, il faut engager du personnel d'encadrement pour répondre aux exigences réglementaires. La Pouponnière et l'Abri perd en même temps ses droits à des appuis financiers publics substantiels. La structure doit repenser fondamentalement son organisation pour lui permettre de répondre aux besoins réels tout en lui assurant une base financière saine.

La Garderie n'arrive plus à répondre aux besoins des familles du quartier et des environs. La liste d'attente augmente de jour en jour. La Pouponnière et l'Abri est convaincue qu'elle a un rôle social et éducatif dans la société d'aujourd'hui. Elle décide donc de construire une nouvelle garderie sur son terrain, avec l'appui du Crédit foncier vaudois et de La Loterie romande.

« Ces trois bâtiments offrent la possibilité d'accueillir 142 enfants, âgés de 6 semaines à 10 ans. Parmi eux, 80 enfants dont les parents travaillent au CHUV. » (Rapport annuel 1987)

Pour mieux répondre à la grande demande de placement d'enfants en bas âge, La Pouponnière ouvre aussi deux groupes « nurserie » dans l'ancien bâtiment. Ils accueillent une dizaine d'enfants jusqu'à 2 ans et demi. Ces jeunes enfants y trouvent un cocon douillet où ils vont faire leurs premiers pas. Ils pourront rejoindre le groupe des moyens (2 ans et demi à 4 ans et demi), puis celui des écoliers des classes enfantines et plus tard encore des classes primaires.



Nicole Weissbrodt
Élève à l'École d'infirmière HMP en 1961.



→ Avec le temps, les élèves ont abandonné leur coiffe, mais sont toujours aussi concentrées.

Pendant ce temps, l'École se professionnalise

Le 8 juin 1961, La Pouponnière et l'Abri inaugure sa nouvelle École d'infirmière HMP. Les salles d'enseignement sont vastes et pratiques avec de grands vitrages et des couleurs vives et gaies.

La plupart des cours sont encore donnés par le médecin référent de La Pouponnière et par la directrice. Ils font toutefois appel à des médecins de la place et à d'autres professionnels. C'est l'occasion d'inaugurer un cours de chirurgie et de premiers soins en cas d'accidents ainsi qu'un cours de droit, en rapport avec les différentes situations que les infirmières peuvent rencontrer dans leur profession.

« Notre École avait un avantage certain : la première année, nous nous occupions d'enfants en bonne santé. Par la suite, au lit de l'enfant malade, nous avions un excellent point de comparaison. On savait de quoi on parlait. » (Nicole Weissbrodt, qui a commencé l'École d'infirmière HMP en 1961)

« À l'internat, en 1961, c'était une discipline de fer. À 21 heures, il fallait être dans nos chambres et à 22 heures précise, la surveillante, qui dormait juste à côté, frappait à la porte en disant : « Mesdemoiselles, c'est l'heure ! ». On avait trouvé une astuce pour prolonger la soirée. À 21 h 45, l'une d'entre nous dévissait l'ampoule. Et à 22 heures, comme la surveillante n'entendait pas le bruit de l'interrupteur,

elle frappait une 2^e fois et rentrait dans la pièce pour constater avec étonnement la pénombre. Une fois la surveillante partie, nous visions à nouveau l'ampoule pour profiter de la lumière. » (Nicole Weissbrodt, qui a commencé l'École d'infirmière HMP en 1961)

- Droits de l'infirmière (1962), élaborés par le Comité
- L'infirmière se fait appeler « mademoiselle » ;
- Elle doit pouvoir disposer d'une journée entière de liberté par semaine ;
- Le dimanche elle doit pouvoir pratiquer sa religion ;
- Elle prend ses repas avec la famille ou est servie dans sa chambre.

Ainsi, si les droits de l'infirmière apparaissent à cette époque, l'appel au sens de la vocation ne disparaît pas pour autant. Ainsi, lors de la journée annuelle de l'École et de ses anciennes élèves, le président du Comité de La Pouponnière place la volée 1963 sous le signe du dévouement. Il leur transmet l'affirmation de George Sand : « On est toujours bien là où l'on se dévoue. »

En 1966, l'École abandonne la formation de nurses. Désormais, elle forme uniquement des infirmières en hygiène maternelle et en pédiatrie (HMP). Elle entreprend de grands changements pour correspondre aux exigences de la Croix-Rouge et du Service de la santé vaudois. Le programme d'études établi selon les directives de la Croix-Rouge est exigeant et en grande évolution. Jusqu'ici les élèves travaillaient auprès des enfants de nombreuses heures. Désormais elles suivent une formation initiale avec un enseignement théorique et pratique en classe : 4 à 6 heures de cours par jour, le reste du temps est réservé à l'étude, aux travaux personnels et à une initiation au travail auprès des enfants dans les services de La Pouponnière. Cette répartition permet

d'enseigner les branches de base : anatomie, physiologie, chimie, physique, hygiène et bactériologie.

« *Ce nouveau programme a des répercussions sur La Pouponnière, où le manque de personnel soignant stable s'est fait cruellement sentir.* » (Rapport annuel 1966)

Pour combler ce manque de personnel, l'École pense introduire le système adopté dans les autres écoles d'infirmières. L'enseignement est gratuit, mais chaque nouvelle diplômée doit travailler une année dans un des établissements qui a contribué à sa formation. De leur côté, les établissements qui accueillent les élèves en stage doivent s'adapter au bien-être de l'élève.

« *Celle-ci doit être considérée comme [...] une personne qu'il faut instruire et non pas comme de la main-d'œuvre peu coûteuse.* » (Rapport annuel 1967)

L'École est dorénavant sous le contrôle d'un Conseil d'École. Celui-ci prend les décisions importantes et résout les problèmes qui peuvent surgir. Lors de la première séance de ce conseil, les membres décident de créer un Comité de direction plus restreint comprenant son président et cinq membres. Ce Comité étudie les affaires courantes alors que le Conseil se réunit une ou deux fois par an. L'École s'assure en outre de la collaboration d'une psychologue qui examine chaque candidate.

« *Ainsi, en plus des renseignements sur les connaissances scolaires, nous obtenons de précieuses indications sur le caractère, le pouvoir d'adaptation, de concentration, l'habileté manuelle des jeunes filles qui viennent se présenter.* » (Rapport annuel 1968)



→ Avec le siècle qui s'écoule inexorablement, l'École abandonne la formation de nurses et forme uniquement des infirmières en hygiène maternelle et en pédiatrie (HMP).

En 1967, pour la première fois, les élèves passent leur examen pratique de fin d'études au lit du malade et non plus en salle de démonstration.

La Pouponnière et l'Abri, subventionnée jusqu'ici par le Service de la protection de la jeunesse, ne réussit plus à subvenir aux charges de plus en plus lourdes de l'École d'infirmière HMP. Une convention est donc signée avec l'État de Vaud en 1968. L'École s'engage à former le plus grand nombre possible d'infirmières HMP.

Dans le même temps, la vocation romande de l'École se confirme : une convention intercantonale concernant le financement de la formation des professions de santé lie tous les cantons romands, le Tessin et la partie francophone de Berne.

1969 est une année importante et décisive. L'École obtient la reconnaissance de la Croix-Rouge suisse. Cet organisme reprend la responsabilité du programme de cours assuré jusqu'ici par l'Alliance des infirmières en hygiène maternelle et en pédiatrie. Il estime que les futures infirmières doivent être capables d'assimiler les matières scientifiques et qu'elles doivent posséder des qualités pratiques et morales indéniables, autant à l'École que lors des stages.

« *En 2^e année, on faisait un stage de 6 mois en gynécologie obstétrique à Neuchâtel. Nous étions vite dans le bain. Puis nous revenions à La Pouponnière pour finir notre formation.*

La 3^e année se passait au CHUV. On était de plus en plus partie prenante et on avait beaucoup de responsabilités. On avait des enfants pour lesquels on était responsable des soins. » (Dominique Gachoud-Cevey, élève de l'École d'infirmière entre 1973 et 1976)

« *Le matin, il fallait nourrir les 6 ou 7 bébés de la chambre. On coinçait les biberons dans la bouche des bébés, on les calait avec le coussin ou le duvet pour qu'ils boivent seuls. Il fallait qu'à 7 heures, tout soit terminé. L'influence de Brazelton et son concept « l'enfant est une personne » n'était pas encore connue et n'avait pas encore changé les habitudes de la maison.* » (Élisabeth Jenzer, élève à l'École d'infirmière entre 1973 et 1976)

« *J'ai fait ma formation cinq ans après mai 68. Ces événements n'avaient pas épargné La Pouponnière. Les robes avaient été raccourcies, on voyait apparaître les genoux. L'atmosphère s'était un peu relâchée. Mais la directrice voulait tout de même nous apprendre la rigueur dans le métier. Il fallait donc qu'on en ait aussi dans notre vie.* » (Dominique Gachoud-Cevey, élève de l'École d'infirmière entre 1973 et 1976)

« *La directrice surveillait tout. Elle venait dans nos chambres pour voir si elles étaient poutées. Si on avait le malheur d'avoir un peu de désordre, toutes nos*



Dominique Gachoud-Cevey
Élève de l'École d'infirmière entre 1973 et 1976.



Élisabeth Jenzer
Élève à l'École d'infirmière entre 1973 et 1976.

← Les futures infirmières doivent être capables d'assimiler des matières scientifiques et pratiques, autant à l'École que lors des stages.



Bernadette Blom
Élève de l'École
d'infirmières entre
1977 et 1980.

← Rapports annuels
des années 70 : même
si l'on a le sentiment
que seule la couleur
change, la société
subit en fait de pro-
fondes mutations.

→ Médaille bleue
remise aux élèves
diplômées, signe
de l'appartenance
à La Pouponnière
et l'Abri.



*affaires se retrouvaient par terre. Ce n'était pas toujours
drôle, mais on a survécu. J'ai fait mon École de recrue ! »*
(Élisabeth Jenzer, élève à l'École d'infirmière entre 1973
et 1976)

À la fin de leurs études, les diplômées reçoivent une médaille
bleue qui était le signe de l'appartenance à La Pouponnière.
Elle était tirée d'une terre cuite du sculpteur Della Robia
qui ornait les arches de l'hôpital des Innocents à Florence.

*« Cet insigne représentait un enfant avec les pieds déliés.
C'était le symbole parfait de notre École. En effet, chez
nous, c'est l'enfant libre de ses mouvements dont on pre-
nait soin. »* (Dominique Gachoud-Cevey, élève de l'École
d'infirmière entre 1973 et 1976)

En 1977, une convention est signée entre les cantons de Vaud,
de Neuchâtel et du Valais. C'est dans ces cantons que l'École
recrute principalement ses étudiantes.

En 1980, l'École d'infirmière HMP repense son organisa-
tion et revoit en profondeur son programme de formation.
Il répond ainsi aux exigences d'une profession de plus
en plus complexe et place l'enfant et la famille au centre
de son travail.

*« L'École avait une vision large. On ne peut pas soigner
un enfant sans impliquer les parents, et souvent même
les frères et sœurs, les grands-parents. Nous étions aussi
sensibilisées à l'approche de l'enfant. On nous incitait
à l'impliquer dans le traitement, lui expliquer ce que l'on
veut lui faire, tenir compte de ses réticences, ne jamais*

*forcer. Cette approche m'a aidé durant toute ma car-
rière. Je regrette que cette formation spécifique n'existe
plus. »* (Bernadette Blom, élève de l'École d'infirmières
entre 1977 et 1980)

Cette attention à l'enfant explique que les études infirmières
se fondent non seulement sur les sciences médicales,
mais aussi sur des sciences humaines comme la psychologie,
la pédagogie, le droit et la sociologie.

Durant leurs stages, les élèves infirmières avaient
des responsabilités.

*« À Neuchâtel, en maternité, nous assistions à des accou-
chements. Parfois, nous devions même réceptionner le
bébé. C'était une sacrée expérience ! La nuit, nous étions
deux à assurer la veille. Nous pouvions appeler une res-
ponsable si nécessaire. Mais il fallait gérer ! Le matin, nous
allions réveiller les mamans en musique. Nous passions
d'une chambre à l'autre tout en douceur avec un appareil
de musique radiocassette. »* (Bernadette Blom, élève de
l'École d'infirmières entre 1977 et 1980)

En 1981, l'École redéfinit sa politique d'admission pour mieux
répondre aux exigences de la formation.

*« On demande à la future élève d'avoir un certain nombre
d'aptitudes dont la maturité d'esprit, des capacités d'assi-
milation de notions nouvelles, d'abstraction, d'objectivité,
de méthode ainsi que de prise de responsabilités, de colla-
boration et de relations humaines. »* (Document dactylogra-
phié intitulé Rappel historique, non daté)

MUTATIONS

Quand La Pouponnière et l'Abri élargit son champ d'activités



← La venue du cirque en ville offre une belle opportunité de rendre visite à la ménagerie, avec une ribambelle d'enfants curieux.

1989, les Nations Unies adoptent la convention relative aux droits de l'enfant. Le texte repose sur 4 principes fondamentaux : le droit à l'égalité, le droit au respect de l'intérêt supérieur de l'enfant, le droit à la vie et au développement, le droit de faire entendre son avis et de participer. En Suisse, de plus en plus de femmes revendiquent le droit d'être mère en conservant un engagement professionnel. On s'achemine vers le 2^e millénaire.

La profonde mutation sociale et les contraintes économiques favorisent l'émergence de nouvelles conceptions et pratiques. Depuis quelques années, La Pouponnière et l'Abri se réorganise, se restructure, se transforme et s'informatise.

« *Le monde de la petite enfance a considérablement changé : les besoins et les droits du petit enfant sont de plus en plus reconnus, la pédagogie change, c'est peut-être pour cela qu'on ne dit plus « garderie », mais « centre de vie infantine ». Il ne suffit pas cependant de changer de nom, encore faut-il que ces centres d'accueil répondent aux attentes des enfants et des parents.* » (Rapport annuel 1990)

La garderie de La Pouponnière et l'Abri est la plus grande de la ville de Lausanne. Avec ses 25 éducatrices et éducateurs et 8 stagiaires, elle accueille 145 enfants par jour, âgés de 6 semaines à 10 ans. Cependant, la situation est préoccupante, car l'attente pour entrer en nurserie est alors de plus d'une année, elle passera ensuite de 18 à 24 mois en 2001. Avec sa taille qui augmente, La Pouponnière et l'Abri change son fonctionnement dans ses CVE. Elle introduit la direction participative par objectifs.

« *Nous partons du constat que nos équipes sont constituées de professionnels qualifiés auxquels nous pouvons déléguer un certain nombre de responsabilités, dans*

un cadre donné, en collaboration avec la Direction. » (Rapport annuel 1996)

Quant aux écoliers, avec les effets du baby-boom des années 1989-90, impossible de répondre à la demande et de les accueillir tous entre 11 heures et 14 heures dans ce qu'on appelle l'UAPE, l'Unité d'Accueil pour Écoliers Primaires.

« *[...] en ces temps de compressions budgétaires, il est difficile de convaincre nos politiciens de la nécessité d'augmenter les structures d'accueil pour les enfants dont les parents travaillent ou cherchent du travail ! Il me paraît important de rappeler que les garderies sont des lieux d'accueil qui favorisent un dépistage précoce et peuvent apporter une aide aux familles. L'encadrement éducatif professionnel dont bénéficient les enfants est une garantie pour la société de demain !* » (Rapport annuel 1994)

Le Service de la jeunesse et des loisirs change la formule des réfectoires scolaires ouverts pour le repas de midi uniquement. Il met sur pied les Accueils pour écoliers en milieu scolaire (APEMS). Ce service répond aux besoins des parents qui travaillent, sauf durant les vacances. Cette nouvelle organisation permet à La Pouponnière et l'Abri d'accueillir un plus grand nombre d'enfants qui fréquentent l'école infantine. Elle harmonise l'ensemble de sa structure



→ Le plaisir universel du goûter en plein air.

avec 60 places en nurserie, 70 places dans les groupes des moyens, 60 à 70 places pour les enfantines. En 1996, La Pouponnière et l'Abri crée une Unité d'accueil éducatif mère-enfants. Les premiers essais sont encourageants.

« [...] la très jeune mère que nous avons accueillie l'an dernier a pu établir une bonne relation avec son bébé. Elle fait l'apprentissage de l'autonomie et va d'ailleurs nous quitter bientôt pour voler de ses propres ailes. Depuis octobre 1997, elle suit une formation d'aide médicale. » (Rapport annuel 1997)

Avec la fermeture de l'École en 1997 (voir ci-dessous), les locaux sont transformés. 20 nouvelles places de nurserie sont offertes. À l'internat, les éducatrices et éducateurs ouvrent volontiers la porte aux parents pour qu'ils puissent garder ou renforcer le lien avec leurs enfants. Ils leur proposent de participer à des actes concrets, comme partager un repas avec eux, leur donner le bain, les coucher ou les accompagner dans un jeu ou une promenade.

« Cette optique de travail implique une participation active des éducateurs, dont le champ de compétences s'élargit au fur et à mesure de l'expérience. Il ne suffit plus de donner des soins appropriés aux enfants, de répondre à leurs besoins. [...] Il s'agit pour les éducateurs de savoir conduire un entretien, d'apporter (aux parents) un soutien. » (Rapport annuel 1998)

Au tournant du siècle, les parents dont les enfants sont accueillis à l'internat vivent des situations de plus en plus

complexes et dramatiques. 35 % des parents souffrent de toxicodépendances, 37 % de maladies psychiques avérées.

« Le personnel de l'Internat, qui accueille une douzaine de jeunes enfants dont la garde a été retirée à leurs parents, a dû faire face à des situations de violence, de menaces et d'insultes de la part de certains parents, d'une ampleur inconnue jusqu'ici. » (Rapport annuel 2005)

L'Association La Pouponnière et l'Abri est dissoute le 7 juin 2004 et devient l'actuelle Fondation La Pouponnière et l'Abri. Parallèlement à cette nouvelle entité juridique, l'Association de soutien à la Fondation La Pouponnière et l'Abri est créée pour soutenir et promouvoir les activités de la Fondation.

En 2005, La Pouponnière et l'Abri crée le Centre de vie infantine (CVE) des Marronniers à Prilly et celui de Chailly. En 2006, elle crée deux places supplémentaires pour l'Accueil Educatif mère-enfant.

En 2006, la loi vaudoise sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) est promulguée. Elle vise à développer une offre suffisante de places d'accueil et à organiser son financement. Elle mène à la création de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE). Cette évolution est à l'image du changement sociétal et structurel de la famille.

En 2007, La Pouponnière et l'Abri crée un espace de visite pour que les enfants placés en famille d'accueil puissent rencontrer leur(s) parent(s). L'Unité de Prestation Espace-Rencontre (UPER) voit ainsi le jour.

« Cette structure permet à l'enfant de garder un contact avec l'un ou l'autre de ses parents biologiques dans un



← Avec le temps et l'augmentation des besoins, d'autres bâtiments sont venus rejoindre les bâtisses d'origine.

→ Banc qui accueillera tantôt une visite accompagnée, sous la surveillance d'un éducateur.



contexte de protection et de sécurité. Les visites sont accompagnées et sous la surveillance d'un éducateur. » (Rapport annuel 2009)

En 2008, une nouvelle convention tripartite entre en fonction entre la Ville de Lausanne, les Hospices-CHUV et la Fondation. L'objectif est de renforcer le nombre de places dans les Centres de vie infantile à disposition du personnel du CHUV.

« Notre Fondation, composée de 8 institutions, a accueilli dans un contexte de légère pression budgétaire plus de 600 enfants pris en charge par 240 collaborateurs. » (Rapport annuel 2012)

Elle accueille également plusieurs enfants en situation de grand handicap. Il s'agit d'une tâche particulièrement lourde de responsabilités et demandant un engagement humain redoublé.

La Fondation met en œuvre la nouvelle convention de travail pour le secteur de l'éducation spécialisée en 2014. De plus, elle mène une réflexion globale en matière de santé au travail. Elle s'intéresse particulièrement à l'organisation du travail, aux horaires et plus spécifiquement aux notions de pénibilité au travail.

Pendant ce temps, l'École lutte en vain pour s'adapter

En 1990, La Croix-Rouge Suisse analyse le programme de cours de l'École d'infirmières HMP. Elle estime que, malgré toutes les améliorations apportées, il y a encore bien des mesures à prendre. L'équipe enseignante se remet au travail. Le Service de la santé publique demande à l'École d'attendre l'entrée en vigueur des nouvelles prescriptions avant de mettre sur pied une nouvelle volée d'étudiants.

Les nouvelles prescriptions de la Croix-Rouge Suisse pour la formation du niveau diplôme ont été acceptées en novembre 1991 par la Conférence des directeurs sanitaires.

« Les formations jusqu'ici reconnues (soins généraux, hygiène maternelle et pédiatrie, soins en psychiatrie) sont désormais caduques et notre École, comme les autres écoles de soins infirmiers doit tout remettre en question. » (Rapport annuel 1991)

La Pouponnière et l'Abri est forcée d'abandonner la spécialité qui a fait sa réputation pour laisser place à une formation d'infirmières généralistes. Ces nouvelles directives traduisent un souci de polyvalence et une volonté de rapprochement avec les autres formations européennes. Cette orientation inédite est un défi pour l'École d'infirmières HMP

qui s'est déjà maintes fois adaptée et qui se dit prête à y faire face.

La direction de l'École mandate alors des enseignantes pour élaborer un nouveau programme de soins infirmiers. Ce groupe de travail se bat durant plusieurs années en vain pour que l'École obtienne un statut particulier.

« Nous sommes allées voir le Conseiller d'État Claude Ruey avec des pédiatres, explique Madeleine Baumann, enseignante. La réponse a été négative, avec aucun autre argument que les difficultés financières. Nous sommes très inquiètes, car c'est à nouveau quelque chose d'utile aux enfants qui est écarté dans notre canton. » (Journal 24 heures, 27.01.1996)

Cette nouvelle orientation suscite des interrogations sur l'avenir, des inquiétudes sur l'identité des infirmières HMP, sur la formation dispensée à l'École. Comment élaborer un programme conforme aux nouvelles prescriptions tout en assurant la promotion des soins infirmiers de qualité pour les enfants, les adolescents et les familles ? La réponse est encore vague. En effet, la politique cantonale en matière de formation n'est pas encore déterminée : un consultant a été nommé pour proposer une structure de formation aussi performante que maintenant, mais moins coûteuse. 1993 s'écoule sous le signe du suspense, de l'imprévu, des interrogations et des incertitudes.

« Le rapport intermédiaire (du consultant) a montré, en particulier, que notre École avait le taux d'occupation le plus élevé des huit écoles vaudoises et était une des moins chères, ce qui a conforté la direction dans sa gestion et donné beaucoup d'espoirs à l'équipe enseignante, à la direction » (Document interne intitulé « Évolution pédagogique », non daté)

Toujours en 1993, le système vaudois de formation en soins infirmiers compte quelque 700 élèves dans ses huit écoles. Il permet d'obtenir 280 diplômés par année.

« Il faut pour l'an 2000 accueillir 1 000 élèves pour récolter au moins 250 diplômés par an avec le même budget qu'actuellement ou même avec un budget diminué, crise oblige. » (Document interne intitulé « Évolution pédagogique », non daté)

Le Département de la Santé publique propose donc un regroupement des écoles en trois unités. L'École La Pouponnière et l'Abri fait désormais partie de l'unité III avec St-Loup et Bois-Cerf. En 1994, les trois écoles collaborent pour offrir un programme de formation de type généraliste. La Pouponnière et l'Abri assume des enseignements cliniques en pédiatrie et en obstétrique pour des élèves de St-Loup.

« Comment devenir membre à part entière d'une unité sans perdre son identité ? Comment le système de formation vaudois pourra-t-il continuer à être performant sans perdre les richesses et les différences dues à l'histoire et à la

personnalité de chaque école avec comme perspective trois écoles en l'an 2000. » (Rapport annuel 1993)

En 1996, la Fondation lance une campagne d'affichage sur la voie publique pour recruter de nouveaux élèves. Quelques jours plus tard, elle renonce à la poursuite de sa mission en raison des difficultés financières engendrées par des subventions revues à la baisse. Ce revirement ne manque pas de provoquer un profond malaise, principalement chez les enseignantes.

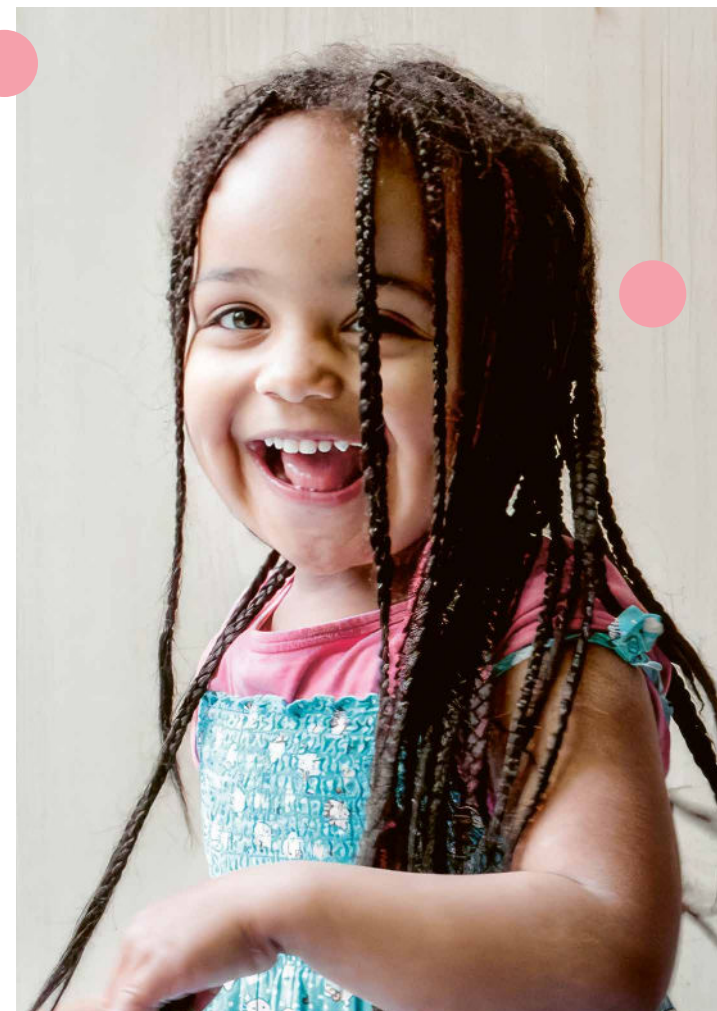
« L'École de La Pouponnière et l'Abri n'est pas pour autant désertée. Cinquante étudiantes infirmières HMP, les toutes dernières, termineront leur formation comme prévu, d'ici à mars 1997. » (Journal 24 heures, 27.01.1996)

L'École de soins infirmiers de La Pouponnière et l'Abri, qui a formé, à travers toutes ces années, des nurses, des infirmières en hygiène maternelle et Infantile, puis des infirmières en hygiène maternelle et Pédiatrie, ferme ainsi ses portes au printemps 1997.



→ Une des dernières infirmières en soins pédiatriques et obstétriques formée à l'École de soins infirmiers qui fermera ses portes en 1997.

PAROLES PROFESSIONNELLES



**LA POUPONNIÈRE
ET L'ABRI AUJOURD'HUI**

La Fondation La Pouponnière et l'Abri, sous l'égide de sa direction, place l'enfant et sa famille au cœur de son travail et de ses réflexions. Elle les accueille dans les Centres de vie enfantine (CVE) et dans les structures de l'Éducation sociale. Ses quatre missions sont l'Accueil de jour d'enfants âgés de 0 à 6 ans, l'accueil en urgence et à court terme d'enfants en situation de danger, l'accueil éducatif de mères avec leurs enfants et l'Unité de Prestation Espace-Rencontre. Le maintien du lien parental est omniprésent dans toutes les activités de l'Éducation sociale.

ISABELLE BOHNET, MEDJAIT KASA
& MARCELIANA BONILLA OSTOS

Les Centres de vie infantine

Les Centres de vie infantine, les CVE, accueillent plus de 400 enfants âgés de 16 semaines à 6 ans. Quatre sont situés sur la commune de Lausanne : les CVE de Beaumont I et Beaumont II, de Chailly et les Falaises. Le CVE de la Forêt est quant à lui situé sur le site de l'hôpital de Cery à Prilly. Ils ont été ouverts au fil des ans pour répondre aux besoins croissants des familles. Leur mission principale est de pouvoir faciliter la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle. En effet, de plus en plus de mères travaillent, par choix ou par nécessité, et les CVE sont le mode de garde le plus recherché par les familles. Isabelle Bohnet dirige les CVE de Beaumont I et II depuis 12 ans.

Vous accordez toute votre attention aux enfants évidemment, mais aussi aux familles.

Isabelle Bohnet Nous avons à cœur de prendre en considération chaque enfant, chaque famille avec ses particularités. Nous pouvons ainsi travailler ensemble. Nous sommes attentifs à ce que chaque membre de la famille soit reconnu, que la famille soit unie, séparée, divorcée ou recomposée ; qu'elle soit constituée de deux mères, deux papas ou formée de toute autre constellation. Il est essentiel de

permettre à chacun d'avoir sa place.

Nous constatons que les parents sont de plus en plus intéressés et informés. Ils vont chercher des renseignements, des conseils dans les nombreux livres pédagogiques qui paraissent et sur les réseaux sociaux. Nous avons ainsi de riches échanges.

Dans le même temps, ils ont davantage de demandes particulières que nous prenons en considération tout en les rendant attentifs à la richesse et aux exigences de la vie en collectivité. L'essentiel est

de trouver un bon équilibre entre les deux.

Vous relevez que les parents sont de mieux en mieux informés et vous constatez aussi sans doute que les pères sont plus présents.

IB Les pères s'impliquent davantage au quotidien. Ils participent aux entretiens d'entrée et à ceux proposés par l'équipe éducative. Ils viennent amener et chercher leurs enfants. C'est une évolution positive que nous pouvons observer au fil des ans. C'est plaisant



« Nous avons à cœur de prendre en considération chaque enfant, chaque famille avec ses particularités. Nous pouvons ainsi travailler ensemble. »

de voir qu’il y a un partage des tâches au sein de la famille.

Chaque enfant, dans les CVE, va créer des liens avec d’autres enfants de son âge.

IB Chaque être humain a besoin de socialisation et les CVE permettent à chaque enfant de cheminer avec d’autres. C’est aussi pour cela que les parents apprécient de mettre leur enfant dans nos structures. C’est particulièrement important pour les familles isolées qui ne bénéficient guère de soutien autour d’elles. Ces échanges sont d’autant plus riches que les Centres de vie enfantine sont multiculturels, tant au niveau des enfants que des professionnels.

La Pouponnière et l’Abri s’est adaptée à la volonté d’inclusion choisie par le politique.

IB Nous accueillons en effet des enfants avec des besoins spécifiques qui réclament davantage d’attention. Certains peuvent être atteints dans leur développement, présenter par exemple un trouble du spectre de l’autisme, des problèmes moteurs ou d’autres maladies. Leur intégration nous demande de réfléchir différemment et constamment. Nous devons jongler entre les besoins des uns et des autres. Nous cherchons à appréhender la problématique de ces enfants et la comprendre. Nous collaborons avec des thérapeutes afin de les accompagner au mieux. Nous devons nous montrer créatifs et modifier nos habitudes de faire pour trouver ce qui leur convient. C’est un travail d’équipe. L’essentiel est que chaque enfant du groupe se sente bien et se développe à son rythme.

On constate à vos propos, qu’aujourd’hui, dans les CVE, le travail est devenu particulièrement exigeant.

IB En effet, notre travail demande de la rigueur, de la créativité, beaucoup de professionnalisme. Nous menons une réflexion quotidienne pour assurer au mieux le bien-être physique et émotionnel de chaque enfant. Nous sommes guidés par des valeurs telles que le respect, la bienveillance et l’autonomie de l’enfant.

Nos équipes éducatives sont formées de professionnels très com-

plémentaires. Ils sont souvent de cultures et d’âges très divers et leurs formations peuvent également être différentes. Cela nous permet des échanges d’une grande richesse et des approches variées face aux questionnements et aux recherches de solutions que nous pouvons avoir.

L’entrée d’un enfant dans un Centre de vie enfantine est-il un moment délicat pour l’enfant et ses parents ?

IB Les professionnels mettent tout en œuvre pour que le passage maison/CVE soit le plus harmonieux possible. Lorsqu’un enfant entre dans un CVE, nous avons à cœur de faire connaissance avec lui et avec sa famille. Les parents peuvent nous apprendre beaucoup : comment leur enfant fonctionne-t-il à la maison ? Où se situe-t-il dans son développement ? Quels sont les points importants sur lesquels ils souhaitent que les professionnels soient attentifs ? Souvent les parents nous demandent ce qu’ils doivent faire pour que leur enfant soit prêt à venir au CVE.

Nous prenons la question dans l’autre sens, les premiers jours, voire

« Nous sommes guidés par des valeurs telles que le respect, la bienveillance et l’autonomie de l’enfant. »

les premières semaines pour les très jeunes enfants, ce sont les professionnels qui s’adaptent à leur rythme, à leurs habitudes. Ils les amènent peu à peu à suivre le rythme de la collectivité.

Certains enfants ont le caractère ou les compétences pour s’adapter facilement. D’autres ont besoin de temps. Il n’y a pas de règle précise. Mais généralement deux ou trois semaines suffisent, en l’accueillant progressivement. Nous partons du principe que l’enfant a des compétences et que nous pouvons l’accompagner pour que, au fur et à mesure, il puisse s’intégrer dans le groupe et se sentir à l’aise.

Tout cela dans un esprit de partenariat ?

IB C’est évidemment d’une grande importance. Nous nous devons d’être à l’écoute des parents pour être au plus près des besoins de l’enfant. Nous cherchons ainsi à développer un lien de confiance avec eux. L’idée est d’avancer ensemble, pas à pas, et de travailler en complémentarité, main dans la main. Lorsqu’une question se pose, professionnels et parents apportent chacun leurs observations,

proposent leurs pistes de solutions. L’objectif est ainsi de décider ensemble ce qu’il convient de mettre en place pour le bien de l’enfant.

La relation de confiance, indispensable dans le partenariat, se construit et se renforce au fil du temps, dites-vous volontiers.

IB Chaque jour, quand le parent vient chercher son enfant, les équipes éducatives prennent le temps de raconter ce qu’il a vécu durant la journée : comment se sont déroulés les activités, le repas, la sieste, les soins éventuels ; quelles ont été ses relations avec les autres enfants et les adultes ? Le parent peut ainsi avoir une bonne vision de ce qui s’est passé pour son enfant durant la journée au CVE.

Je trouve important également d’ouvrir nos structures aux parents. Il arrive que des crèches mettent des images vidéo à disposition des parents. Cela ne nous correspond pas du tout. Nous préférons inviter une maman ou un papa à participer à une activité pour qu’elle ou il puisse se rendre compte du vécu de son enfant. Cela peut être le partage d’un petit-déjeuner avec le groupe ou une balade de découverte en forêt.

Établir un lien de confiance, c’est une chose, le maintenir ne coule pas de source !

IB Nous nous devons d’être transparents et clairs avec les parents. Un exemple : il peut arriver qu’un enfant en morde un autre. Bien sûr, l’éducatrice ou l’éducateur peut se sentir responsable de l’incident, de n’avoir pas veillé suffisamment à ce que cela ne se produise pas. Mais il est important que, le soir, il ou elle en parle avec chacun des parents. Si nous cherchons à soustraire cette réalité de notre compte rendu de la journée, c’est contreproductif. La relation de confiance peut vite être mise à mal.

Bien sûr, il est ensuite essentiel de réfléchir à ce qui s’est passé et ce qu’il faut mettre en place pour que cela ne se reproduise pas.

L’une des valeurs essentielles des CVE que vous dirigez, c’est le fait de favoriser l’autonomie de l’enfant.

IB C’est par l’exploration que l’enfant se construit et grandit. Il se lève, il tombe,

il recommence, c’est naturel. Si on l’empêche, il peine à développer ses expériences de vie qui vont l’aider à devenir autonome. Les professionnels peuvent l’accompagner en lui laissant la marge de manœuvre nécessaire dont il a besoin. Il va d’ailleurs très vite savoir jusqu’où il peut aller.

Dans la journée, les enfants participent à des activités collectives durant lesquelles ils jouent ensemble, rient, apprennent à partager, à négocier. Ils disposent aussi de moments où ils peuvent choisir ce qu’ils souhaitent faire. C’est l’occasion pour eux de réfléchir, d’imaginer, mais aussi de créer par eux-mêmes. Ce mode de faire favorise non seulement la

créativité et l’autonomie, mais il renforce l’estime de soi. À partir du moment où l’enfant réalise quelque chose par lui-même, cela devient une expérience concrète sur laquelle il peut s’appuyer. Et plus il accumule ce type d’expériences, plus il prend confiance en lui.

Dans ces situations, quel est le rôle des professionnels ?

IB Lorsque l’enfant fait ses propres expériences, ils sont attentifs à soutenir ses découvertes, ils ne le dirigent pas. Ils l’accompagnent dans ses questionnements. Ils lui permettent de faire des erreurs et l’aident à chercher et trouver des solutions par lui-même.

« Lorsque l’enfant fait ses propres expériences, les professionnels [...] l’aident à chercher et trouver des solutions par lui-même. »

Le Centre de vie infantine de Chailly accueille chaque jour quelque 140 enfants, dans les secteurs nurserie, trotteurs, moyens et écoliers. Medjait Kasa, éducateur de l'enfance y travaille depuis vingt ans.

Medjait Kasa J'apprécie énormément l'autonomie que nous accorde la direction. Elle nous donne une réelle capacité de penser à nos actions et d'agir. Une fois que les projets sont validés, nous pouvons aller de l'avant et les mettre en application que ce soit avec les enfants et/ou avec les familles.

Concrètement, avez-vous un exemple de projet mis sur pied dans votre groupe ?

MK Depuis 5 ou 6 ans, nous organisons régulièrement des sorties en forêt en petits groupes. L'idée est de sensibiliser les enfants à la nature, de leur faire découvrir les plantes, les arbres, les oiseaux. Nous sommes quatre à avoir suivi une formation spécifique pour animer ces balades dans la nature.

Qu'est-ce que cette activité apporte aux enfants ?

MK La première chose, c'est qu'ils peuvent jouer avec « rien ». Nous n'amenons pas de jeux. Ils jouent avec ce qu'ils trouvent dans la forêt. Un bâton par exemple peut être une épée, une baguette magique, une flûte, une

baguette qui sert à faire de la musique en la tapant contre un morceau de bois... L'imagination dont ils font preuve est magnifique et nous constatons que les échanges entre les enfants en sortent notablement renforcés.

Vous vous êtes formé pour accompagner les enfants en forêt. Qu'apportez-vous de plus grâce à cette formation ?

MK Ce n'est pas obligatoire de se former. Mais cela m'a permis de renouveler ma perception de ce qu'il est possible d'y faire avec des enfants. J'ai aussi pu proposer des activités davantage axées sur l'âge des enfants de mon groupe et mieux utiliser tout ce qu'on trouve en forêt comme outil de travail.

Avez-vous initié d'autres projets ?

MK Nous avons créé des activités autour de la multiculturalité. Depuis l'automne passé, chaque semaine, nous mettons en avant le pays d'origine d'un ou de plusieurs enfants du groupe. Il y a 35 cultures différentes dans le groupe des moyens.

Comment faites-vous découvrir ces pays aux enfants ?

MK À l'entrée du secteur des moyens, nous affichons le drapeau du pays choisi pour la semaine. De leur côté, les parents originaires de ce pays peuvent

apporter des objets typiques, des habits traditionnels, des livres, des jeux, une spécialité culinaire à partager dans le groupe. De notre côté, durant cette semaine, nous mettons en avant ce pays, nous mentionnons quelques-unes de ses caractéristiques. Nous parlons par exemple des animaux que l'on peut y trouver. Récemment, la semaine était consacrée à l'Inde. Nous avons beaucoup évoqué la richesse de la faune de ce pays. Pour nous, professionnels, c'est aussi l'occasion d'apprendre des choses.

Quels sont vos objectifs dans un tel projet ?

MK Ils sont en lien avec les enfants, mais aussi avec les familles. Nous voulons renforcer les échanges avec les parents, proposer des espaces dans lesquels ils ont une place. Et pour les enfants, nous voulons favoriser la possibilité de découvrir d'autres approches, d'autres cultures. Et là aussi, il y a un enjeu autour de l'estime de soi. L'enfant qui vient de Syrie se sent valorisé lorsque « sa » semaine se déroule.

Est-ce que les parents se sentent concernés par ce type de projets ?

MK Souvent oui. Mais aussi au travers d'autres projets que nous avons mis sur pied. Depuis quelques années, nous avons ouvert les portes aux parents et

« Le premier contact avec les parents permet de construire les bases primordiales qui favorisent le passage dans l'Institution dans les meilleures conditions. »

aux familles. Nous leur offrons la possibilité de passer des moments d'au moins une heure avec leur(s) enfant(s) dans le groupe. Ils doivent juste s'annoncer à l'avance.

Vous cherchez à créer un partenariat avec les parents ?

MK En effet, nous cherchons souvent des solutions ensemble, nous partageons nos réflexions lorsqu'il y a une difficulté ou une question qui se pose.

En fait, vous essayez de favoriser à la fois la réflexion globale et les échanges individuels ?

MK C'est effectivement le cas. Pour les échanges individuels, chaque éducateur·trice est référent·e de quelques enfants. Régulièrement, les parents sont invités à un échange. On parle de tout : comment ça se passe pour leur enfant, les aspects positifs, les aspects plus problématiques. On évoque les pistes d'amélioration ensemble. Un enfant qui mange peu ou pas du tout, un autre qui devient agressif, un

nous avons tous constaté que si l'approche était facile au niveau théorique, au niveau pratique, il fallait du temps pour l'intégrer.

Marceliana Bonilla Ostos (Marcia) travaille à La Pouponnière et l'Abri depuis une vingtaine d'années. Cette psychopédagogue vénézuélienne prend soin des bébés à la nurserie du CVE de Beaumont I.

MBO Nous nous occupons du bien le plus précieux des parents. J'aime travailler à la nurserie. Le premier contact avec les parents nous permet de faire un travail d'accompagnement avec leur enfant et de construire les bases primordiales qui favorisent le passage dans l'Institution dans les meilleures conditions. C'est passionnant ! Ce métier est magnifique et on ne s'en lasse pas.

Qu'est-ce qui a changé depuis vos premières années à la Fondation ?

MBO À l'époque, dès la naissance du bébé, les femmes baissaient leur pourcentage de travail. Actuellement, elles sont confrontées à un dilemme entre leur statut professionnel, leur carrière et leur rôle de maman. Nombre d'entre elles ont des postes difficiles à occuper à 50 %, notamment au CHUV. Certaines trouvent un équilibre, elles s'entourent d'aides et de nounous. D'autres vivent moins bien cette situation. Elles culpabilisent.

De plus, à mon arrivée, les familles étaient composées de papa, maman et les enfants. La plupart des parents s'occupaient seuls de leurs enfants. Aujourd'hui, la famille s'est élargie. Les grands-parents, les oncles, les tantes, les parrains et marraines, les amis jouent un rôle dans le développement de l'enfant. Ils commencent même à participer au système de garde.

J'apprécie que la Fondation soit ouverte à différentes approches pédagogiques. Chaque professionnel a ses propres valeurs et ses propres compétences qui nous permettent de nous enrichir réciproquement. Dans notre CVE, nous sommes curieux, nous aimons apprendre et continuer à nous perfectionner. Notre institution nous encourage à faire des projets pour enrichir notre pratique quotidienne. C'est vraiment une chance !

OLIVIA ROSENTHAL, VALÉRIE ECŒUR PORTA
& CAROLINE JUNOD

L'Éducation sociale

Les prestations de l'Éducation sociale ont pour mission principale d'accompagner les enfants de la naissance à l'âge de 6 ans environ, qui ont besoin de protection, pour qu'ils puissent grandir dans un environnement sécurisant. Elles entendent aussi soutenir leurs parents afin qu'ils puissent créer ou renforcer la relation avec leur enfant. Entretien avec Mesdames Olivia Rosenthal, directrice de l'Éducation sociale, Valérie Ecœur Porta et Caroline Junod, éducatrices sociales.

Dans quel contexte d'intervention les prestations de l'Éducation sociale s'inscrivent-elles ?

Olivia Rosenthal Lorsqu'un mineur est en danger dans son développement physique, psychique, affectif ou social et que les parents ne peuvent y remédier seuls, une demande d'intervention auprès de la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ) peut être faite par le mineur lui-même, ses parents ou un tiers. Au besoin, une action socio-éducative est mise en place autant que possible

d'entente avec les parents, le mineur quand ce dernier est capable de discernement et, de manière coordonnée, avec l'ensemble des intervenants concernés.

La Fondation offre trois prestations distinctes. Quelles sont leurs spécificités ?

OR Les deux internats, l'Abri et la Pyramide, répondent à une mission d'accueil d'urgence et à court terme. L'enfant placé en internat traverse une situation de crise au sein de son

contexte familial. Les professionnel-le-s mettent tout en œuvre pour l'accompagner et lui garantir un hébergement sécurisant. Elles-ils ont pour mission principale l'observation du développement de l'enfant et l'évaluation des compétences parentales. Ce travail a pour objectif de soutenir les décisions d'orientation portées par l'assistant-e social-e pour la protection des mineurs. Ce peut être un retour à domicile avec des soutiens spécifiques, le départ dans une famille d'accueil, ou un prolongement de



« L'enfant placé en internat traverse une situation de crise au sein de son contexte familial. »

« Les professionnel·le·s
mettent des mots simples et
authentiques pour que
l’enfant puisse s’approprier
son histoire. »

placement dans une institution habilitée à accueillir les enfants à moyen, voire à long terme.

Nous offrons aussi un Accueil Educatif Mères-Enfants (AEME). Nous avons deux lieux distincts, qui permettent d’héberger des mères, des pères ou des couples parentaux qui souffrent de carences diverses, peinent à gérer leur quotidien et sont en difficulté pour investir leur rôle de parent. Les professionnel·les ont

pour mission d’accompagner les parents et leurs enfants afin qu’ils puissent construire un projet de vie. Elles-ils les soutiennent dans les aspects pratiques et administratifs, notamment en les aiguillant vers des prestations spécialisées. C’est un travail de prévention important qui permet de créer ou de renforcer le lien parents-enfants. L’objectif est que les parents (re)trouvent leur pleine et entière autonomie.

Nous offrons finalement un lieu pour l’exercice du droit de visite à l’Unité de Prestation Espace-Rencontre (UPER). L’UPER intervient dans les situations pour lesquelles une présence éducative est nécessaire à la rencontre entre le parent non gardien et son enfant. Les professionnel·les ont pour mission de soutenir le lien d’attachement dans un cadre sécurisé et d’évaluer les compétences parentales et leur évolution possible.

Quel regard portez-vous sur les enfants accueillis ?

Valérie Ecœur Porta Aussi grave que puisse être la crise que l’enfant et sa famille traversent, il reste un enfant, avec des besoins universels : jouer, explorer, être rassuré, se sentir compris, pouvoir tisser des liens avec ses parents, d’autres adultes, ainsi que des camarades. Il s’agit de faire confiance dans ses capacités à mobiliser autour de lui des adultes étayants, soutenant et présents pour l’aider à grandir.
OR Pour ce faire, les équipes ont construit une vision partagée de l’enfant. Ainsi, l’organisation institutionnelle est pensée afin de garantir la sécurité des enfants, condition nécessaire pour qu’ils puissent devenir les acteurs de leur développement et interagir avec leur environnement.

Comment expliquez-vous aux enfants ce qui leur arrive ?

OR Il est primordial de mettre du soin pour expliquer à l’enfant les raisons pour lesquelles il est accueilli dans l’une ou l’autre de nos prestations. Les professionnel·les mettent des mots simples et authentiques pour que l’enfant puisse s’approprier son histoire.
Caroline Junod Pour exemple, voilà ce que j’ai dit à un enfant placé qui grandit dans un contexte de violence domestique : « Quand tu étais à la maison, tu entendais souvent ton papa et ta maman se fâcher très fort, crier et parfois se taper dessus. Ces comportements là, ce n’est pas normal et c’est interdit de taper. Tu as sûrement dû avoir très peur et te sentir triste. Maintenant, tu vis ici pour être protégé de ces grosses colères. Ton papa et ta maman vont être aidés pour

apprendre à faire autrement. Tout ce qui se passe entre tes parents, ce n’est pas de ta faute et sache que tu es aimé par tes parents ».

Quelle est la place des parents dans les différentes prestations ?

OR Les parents sont toujours considérés comme des partenaires. Avec le temps, la vision du travail d’accompagnement avec les parents a beaucoup évolué. Nous ne percevons plus les situations familiales défailtantes comme autrefois, à savoir un enfant en souffrance devant faire face à des parents dysfonctionnants et coupables. Aujourd’hui, une famille fragilisée est comprise comme un système qui traverse des difficultés. Ce changement de paradigme exige de développer des dispositifs adaptatifs qui permettent d’une part, la protection de l’enfant et, d’autre part, un travail d’accompagnement des familles qui défend avec conviction que chaque parent a des compétences.

La relation doit-elle être préservée à tout prix ?

VEP Non, il arrive que dans certaines situations la relation devienne préjudiciable pour l’enfant et qu’elle doive être momentanément suspendue. Cela peut arriver lorsqu’un parent est tellement en souffrance qu’il n’arrive pas à être adéquat avec son enfant. Le lien lui, par contre, doit continuer d’être préservé, puisqu’un parent est et restera toujours le parent de son enfant. Il peut être représenté de différentes manières telles que des photos ou des anecdotes en lien avec l’histoire relationnelle. En résumé, c’est faire exister le parent malgré l’absence physique. Différencier la relation du lien permet à l’enfant de se distancier de l’image idéalisée de son parent pour grandir avec l’image réelle de celui-ci.

Ce travail exige de grandes compétences...

OR J’ai une profonde admiration pour le travail accompli par les professionnel·les au sein des différentes prestations. Les compétences métier pour travailler dans ce secteur exigent des aptitudes d’une incroyable pluralité, car la complexité est partout. En effet,

les professionnel·les doivent avoir une haute compétence en pédagogie, afin d’accompagner des très jeunes enfants en collectivité, tout en collaborant avec des parents fragilisés. Ils doivent jongler entre l’enfant qui a besoin de protection et le parent qui entend être reconnu dans son rôle parental. Ceci exige d’excellentes capacités relationnelles et communicationnelles pour identifier les enjeux inhérents à ce champ de tension.

Quels outils les professionnel·les ont-ils pour faire face aux situations complexes ?

CJ Certaines situations nous bousculent. Des espaces de réflexion nous permettent d’échanger, de prendre de la distance, de penser nos interventions et nos limites. Les colloques, les supervisions, les formations continues, les collaborations interdisciplinaires sont des espaces précieux pour prendre du recul, penser nos actions, développer des regards croisés, et dès lors, maintenir notre motivation et notre créativité.

« Les professionnel·les
doivent jongler entre l’enfant qui
a besoin de protection et
le parent qui entend être reconnu
dans son rôle parental. »

Quels défis pour l’avenir ?
OR Et si nous osions rêver à construire des ponts entre les deux missions principales de la Fondation, à savoir entre l’Accueil de jour et l’Éducation sociale ? Concrètement, cela signifie que les enfants de l’Éducation sociale puissent bénéficier d’accueil partiel en garderie. Pour les enfants, ceci leur permettrait d’évoluer dans un milieu ordinaire, donc de réduire les risques de stigmatisation et de promouvoir une forme d’égalité des chances. Pour les parents, cela permettrait de répondre à une notion souvent défendue dans l’Éducation sociale qui est celle de la parentalité partielle : en effet, n’est-ce pas préférable d’être un parent compétent quelques heures par jour et le reste du temps pouvoir s’appuyer sur l’aide de différents professionnel·les qui prennent en charge l’enfant ? Et finalement, pour les professionnel·les, l’interdisciplinarité entre accueil de jour et prestations sociales permettrait de développer tout un champ de compétences complémentaires.

BRUNO DELL'EVA & FRANCK DIAZ-SINTES

Le passé et le présent pour éclairer le futur

Franck Diaz-Sintes est Directeur général de La Fondation La Pouponnière et l'Abri depuis décembre 2022. Il a succédé à Bruno Dell'Eva qui a été à la tête de la Fondation durant les vingt précédentes années. Ils partagent leur regard sur La Pouponnière et l'Abri d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Qu'est-ce qui caractérise l'identité de La Pouponnière et l'Abri ?

Franck Diaz-Sintes La Pouponnière et l'Abri est une des seules fondations vaudoises qui offre à la fois une réponse à la conciliation vie familiale – vie professionnelle et en parallèle une activité de protection du très jeune enfant. D'une part, elle offre plus de 400 places d'accueil dans ses Centres de vie enfantine (plus de 650 enfants y sont inscrits régulièrement) ; d'autre part, elle prend soin des jeunes enfants et des familles en difficulté,

et leur offre un soutien. Je dirais qu'elle n'a pas son pendant en termes de taille et de spécificités de prestations. De plus, étant au service de l'accueil de l'enfant et des familles depuis 100 ans, elle jouit d'une réelle expertise. Elle est ainsi un acteur privilégié du réseau lausannois d'accueil de jour (Réseau-L) qui subventionne l'activité d'accueil de jour. Enfin, le partenariat étroit avec le CHUV profite aux collaborateurs qui ont une priorité d'accueil pour leurs enfants.

Qu'apporte le fait d'avoir en parallèle les CVE et l'Éducation sociale ?

FDS Grâce à ces deux activités en parallèle, nous sommes davantage en lien avec des réalités sociétales contrastées. Les rencontres régulières entre les directions des institutions d'Accueil de jour et de l'Éducation sociale permettent de réfléchir ensemble à une qualité de prise en charge optimale pour chaque situation spécifique et contribuent au lien entre les deux activités de la Fondation. Les valeurs de protection, très fortes au niveau



« Étant au service de l'accueil de l'enfant et des familles depuis 100 ans, La Pouponnière et l'Abri jouit d'une réelle expertise. »

de la Fondation, sont également bien présentes au niveau de l'accueil de jour. Il y a ainsi une certaine forme de complémentarité au travers de nos activités qui nous incite à développer des projets communs. Cette dynamique-là nous permet d'être proches de la réalité de ce qu'est la vie !

Quels sont pour vous les points forts de La Pouponnière et l'Abri ?

Bruno Dell'Eva Pour moi, l'identité de La Pouponnière et l'Abri est fondée sur les valeurs fondamentales que sont le respect, la clarté, la confiance, la solidarité, l'intégrité, la générosité. Ces qualités humaines se déploient à tous les niveaux, à l'égard des enfants, des parents et des collaborateurs. Dans une étude que nous avons réalisée il y a quelques années, un des mots forts qui apparaissait toujours, c'est l'accueil, l'accueil de tous en respectant les facteurs humains essentiels de la vraie vie.

En vingt ans, soit entre votre arrivée comme Directeur de La Pouponnière et l'Abri et votre départ à la fin 2022, comment ces valeurs ont-elles évolué ?

BDE Elles sont sans doute évolutives. Toutefois, quelle que soit l'évolution de la société et de la famille, savoir écouter, respecter chaque personne, donner une place à chacun reste essentiel hier comme aujourd'hui. J'ai retrouvé ces valeurs dans un texte que j'ai écrit lorsque je me suis porté candidat à ce poste et que j'ai relu récemment. Ce sont des valeurs directrices de notre fondation, des valeurs qui ont du poids.

Il y a une place pour chacun. Les liens restent vivants. Les gens se connaissent, se saluent. Dans les grandes directions et dans les choix importants à réaliser, ces valeurs restent très présentes, tant auprès des membres du Conseil de fondation, des cadres, des éducateurs que du personnel d'intendance ou d'hôtellerie... **FDS** Quand je suis arrivé comme Directeur en décembre 2022, j'ai rencontré toutes les équipes. Beaucoup de collaborateurs m'ont dit apprécier de pouvoir créer des projets dans leur structure pour renforcer l'existant. Lorsqu'on accueille des enfants, quel

« Quelle que soit l'évolution de la société, savoir écouter, respecter chaque personne, donner une place à chacun reste essentiel hier comme aujourd'hui. »

que soit le domaine d'activité, la valeur créative est hyper importante. Elle alimente le quotidien, elle donne du dynamisme. La créativité peut offrir une réponse pour faire face à des situations spécifiques que vit le collaborateur éducatif.

À l'arrivée d'un nouvel enfant, l'équipe éducative va analyser la situation familiale qui arrive et en tenir compte. C'est aussi une forme de créativité ?

FDS Un enfant n'arrive jamais seul. Toutes les familles sont différentes, toutes les histoires sont différentes. Le point fort des équipes éducatives, c'est de pouvoir prendre en compte ce contexte familial particulier et d'adapter l'accueil en fonction de la spécificité de chaque situation. Il s'agit aussi de pouvoir amener l'enfant à se familiariser avec la vie dans une communauté d'enfants où une certaine forme de confort se met en place. On ne peut bien évidemment pas répondre à tous les besoins individuels en termes de prise en charge.

BDE Le partenariat fait partie de ces valeurs de départ. Respecter, écouter, créer ensemble, coopérer, c'est co-produire. Pour la première rencontre, la question est évidente : comment mettre en place une collaboration qui a du sens pour les parents et pour l'équipe éducative, et qui est suffisamment forte

en termes de confiance ? La qualité relationnelle qui se crée à ce moment-là permet de co-construire une relation privilégiée et de cheminer ensemble pour le bien de l'enfant.

La Pouponnière et l'Abri est passée en 20 ans de trois à neuf institutions. Ce qui implique évidemment une grande adaptation.

BDE Nous avons évolué à la vitesse grand V. Il y a vingt ans, nous accueillions 200 enfants, aujourd'hui plus de 700. Nous sommes passés d'un budget de 4 millions à un budget de 18 millions. Ces éléments montrent bien cette évolution rapide. À mon arrivée, c'était le directeur général qui s'occupait des ressources humaines. Aujourd'hui le bureau RH est composé de 5 personnes qui travaillent à temps partiel.

Cette évolution s'est faite non seulement du côté de l'accueil de jour, qui est passé de 1 à 5 institutions, mais aussi du côté de l'accueil d'urgence qui offre aujourd'hui 4 prestations contre une seule auparavant.

Lors de mon engagement, si on m'avait dit que dix ans plus tard, La Pouponnière et l'Abri aurait triplé ou quadruplé, j'aurais eu de la peine à le croire. Mais, en participant quotidiennement à cette évolution, j'ai grandi avec. Nous nous sommes adaptés en tout temps. Les bases se sont consolidées

au fur et à mesure du développement. Avec un tel développement, il faut rester visionnaire tout en gardant le sens des réalités. Ces paradigmes sont parfois difficiles à mettre ensemble, mais c'est important. **FDS** Ce développement a sans doute été facilité par la bonne réputation de La Pouponnière et l'Abri. Les partenaires qui nous subventionnent nous font confiance. La Fondation participe notamment largement au programme de développement des places d'accueil de jour pour répondre aux besoins grandissants des familles qui travaillent et qui doivent concilier au mieux vie familiale et vie professionnelle.

La Pouponnière et l'Abri a-t-elle réussi à garder intactes ses valeurs fondamentales, tout en permettant à chaque structure d'apporter sa singularité, sa touche d'originalité ? Ce n'est pas évident quand on grandit si vite !

FDS Dans l'organisation de la Fondation, le Conseil de direction, qui regroupe l'ensemble des directions et responsables de la Fondation, est le garant du sens et des valeurs qui sous-tendent notre travail éducatif. Il donne une ligne de conduite et une certaine coloration. Quand une nouvelle structure est créée, elle est accompagnée par des collaborateurs qui ont déjà une expertise. Elle est aussi guidée par la ligne de conduite et d'orientation qui est la même pour toute la Fondation. Les services transverses des ressources

humaines par exemple sont également présents pour la soutenir. Toutefois, que ce soit au niveau de l'Éducation sociale ou au niveau de l'Accueil de jour, la nouvelle institution construit son projet pédagogique en fonction de ses locaux, du quartier et de ce que l'équipe éducative et la direction ont envie de mettre en place. Elle peut ainsi trouver une forme de singularité. C'est tout cela qui a permis à la Fondation de grandir harmonieusement et de créer de nouvelles institutions.

Et la formation continue que vous valorisez permet-elle aussi de bien s'adapter aux nouveaux besoins ?

FDS La formation continue est pleinement intégrée à la Politique de la Fondation, les équipes doivent en permanence s'adapter aux changements de la société et de la famille. En suivant des formations continues, les collaborateurs peuvent mieux adapter leur pratique de terrain et renforcer leurs compétences. Ils ont ainsi l'occasion de se confronter à d'autres milieux, rencontrer d'autres professionnels, réfléchir à des thématiques fortes de sens. **BDE** Précisons que c'est une valeur fondamentale qui vient du sommet. En effet, l'Association de soutien de La Pouponnière et l'Abri, qui est chargée de faire fructifier les dons, soutient la formation des collaborateurs à hauteur de 25 %. Elle participe ainsi au renforcement de la qualité des prestations offertes.

Comment voyez-vous ces cinq prochaines années ?

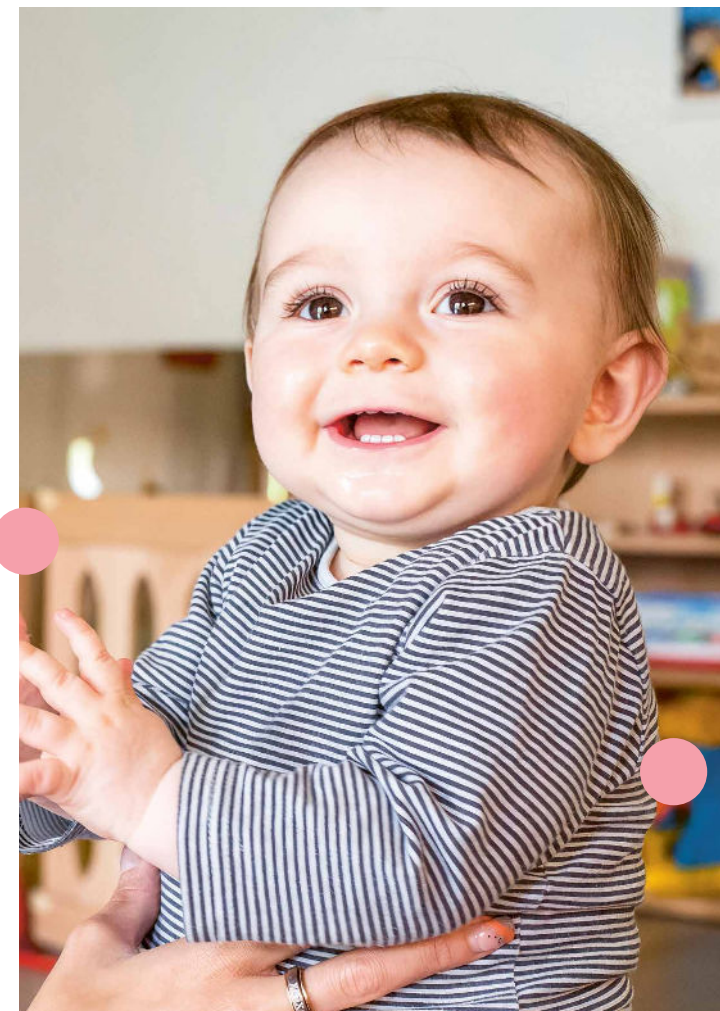
BDE Il y a actuellement des engagements politiques pour développer des places d'accueil à Lausanne. De plus, le CHUV sollicite la Fondation La Pouponnière et l'Abri pour qu'elle puisse encore davantage répondre aux besoins des enfants de ses collaborateurs. **FDS** Avec ce centième anniversaire, La Pouponnière et l'Abri a mis en évidence sa solidité et ses valeurs intrinsèques qui étaient déjà connues et reconnues. Je pense que nous sommes en première ligne pour participer au développement des places d'accueil, car nous avons des relations étroites avec nos partenaires subventionneurs. En effet, il y a un besoin croissant d'institutions qui œuvrent à la protection des mineurs. Nous pourrions être amenés à développer des places d'accueil, voire de nouvelles structures qui viendraient s'y rattacher. Pour ce qui concerne la conciliation vie familiale – vie professionnelle, les centres de vie infantine ne réussissent pas à répondre aux demandes toujours croissantes des familles notamment pour les tout-petits.

Quels défis cela représente au sein de La Pouponnière et l'Abri ?

BDE Durant mes vingt ans à la tête de la Fondation, j'ai cherché à stimuler des GOA, c'est-à-dire de grands objectifs audacieux. Je crois que c'est encore vrai pour les années à venir. J'ai toujours pensé que nous devons régulièrement nous interroger sur notre mission, notre raison d'être, sur ce qu'on perdrait si on n'existait pas. Mais, dans ce monde en mouvance, où les familles et les types de famille changent, il faut chercher à rester créatif, à innover par l'expérimentation, à développer des GOA. Cela permet l'innovation. **FDS** L'avantage de ces cent ans est d'avoir bien su prendre le tournant du développement. Aujourd'hui, nous sommes sur des édifications solides et notre ancrage est profond, les collaborateurs savent où ils vont, la communication est fluide. Nous suivons une logique de développement qui nous permet de répondre à des besoins sociétaux avérés et toujours plus importants.

« Le Collège de direction, qui regroupe l'ensemble des directions et responsables de la Fondation est le garant du sens et des valeurs qui sous-tendent notre travail éducatif. »

PAROLES EXPERTES



**DES CHERCHEURS INTERROGENT
LES PRATIQUES ÉDUCATIVES**

Les pratiques éducatives ne cessent d'évoluer. Elles s'adaptent aux modes de vie, aux contraintes sociales et aux valeurs transmises par la famille et la société. Quatre chercheurs partagent leurs réflexions sur des thèmes qui interpellent parents et professionnels. Leurs observations et leurs démarches permettent de prendre du recul pour fouler le présent et envisager l'avenir.

MICHEL VANDENBROECK

Créer des espaces de collaboration élargis

La parentalité est un néologisme qui exprime le fait d'être parent, la façon de vivre ce rôle. Ce terme s'est développé à la fin des années 90 et est devenu omniprésent au début de ce siècle.

Pour Michel Vandebroek, professeur à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Gand en Belgique, c'est toute une nouvelle vision de l'éducation qui se retrouve dominante, portée par les tenants et aboutissants qu'implique cette notion.

Dans les années 80 et au début des années 90, le lien parents-enfants était vu comme un lien d'amour, d'affection. Les aspects émotionnels tenaient une place importante. Avec l'idée de parentalité, les comportements adoptés dans le rôle de parent, les compétences qu'il faut avoir pour éduquer son ou ses enfants prennent une très grande place.

« Cette nouvelle approche va de pair avec une forme de méfiance, note Michel Vandebroek. Une méfiance envers les parents qui ne seraient

pas suffisamment compétents, qui seraient souvent démissionnaires. »

Cette méfiance est avivée par certains milieux qui refusent l'évolution de la famille telle que nous la connaissons aujourd'hui. Familles recomposées, adoption, PMA, homoparentalité... autant de formes nouvelles qui ébranlent le modèle traditionnel. Ce modèle que le professeur de Gand nomme La Sainte Trinité de la famille : le parent biologique – celui qui a conçu l'enfant –, le parent juridique – celui qui en est

responsable –, et le parent pédagogique – celui qui éduque l'enfant. Il n'y a pas longtemps, la même personne assumait les trois rôles. Aujourd'hui, avec les nouvelles cellules familiales, la complexité du monde dans lequel nous vivons, certains se demandent si le parent, les parents sont à même de gérer tous ces rôles.

« Le simple fait de se poser la question induit la méfiance, estime Michel Vandebroek. Cet aspect est renforcé par une tendance lourde vers



« Avec l'idée de parentalité, les compétences qu'il faut avoir pour éduquer son ou ses enfants prennent une très grande place. »

« La performance est ainsi devenue une vertu cardinale de la parentalité. Le parent doit être performant et il doit rendre son ou ses enfants performants. »

une individualisation des responsabilités. L'État se montre de moins en moins social et se décharge donc sur l'individu, lequel doit donc assumer une part de responsabilité de plus en plus grande. Cet état de fait concerne l'ensemble de la population et tout particulièrement les parents dans leur rôle d'éducation. C'est à eux d'élaborer les stratégies devant déboucher sur l'autonomie future de l'enfant. L'enfant qui, une fois adulte, devra devenir une ressource économique et ne pas dépendre de l'État. Or, là aussi, la méfiance à l'égard du ou des parents s'installe : est-ce qu'ils seront à même de réaliser cet objectif ? »

La performance est ainsi devenue une vertu cardinale de la parentalité. Le parent doit être performant et, en même temps, il doit rendre son ou ses enfants performants. Le professeur belge relève toutefois que le discours dominant est double.

« On n'a plus le droit à l'erreur, mais on dit aussi que l'erreur est inévitable. Le bon parent est donc celui qui est conscient de sa faillibilité. Pour être un « bon » parent, il doit ainsi être prêt

à l'introspection et à la confession auprès de l'expert psychopédagogue, du neuropsychiatre ou du thérapeute familial. Dans ce contexte, la tâche du parent est évidemment devenue très ardue. Si bien qu'il peut se sentir démuni, incompetent. »

Alors, la machine commerciale se met en route.

« On trouve aujourd'hui quantité de livres, quantité de sites web qui décrivent tous les risques, tous les dangers auxquels il doit faire face. On propose au parent des solutions plus ou moins valables, plus ou moins fantaisistes. Mais comme ses ressources sont limitées, il n'a pas la capacité de savoir ce qui est pertinent pour lui et pour son enfant et ce qui ne l'est pas. Avec, au bout du compte, un sentiment d'incompétence qui se renforce ! »

Cette logique infernale peut être cause de burnout, d'impossibilité d'assumer son rôle. Il devient essentiel de trouver les moyens de prendre soin des parents, de chercher des solutions avec d'autres, parents, éducateurs,

spécialistes. Trouver ensemble les moyens de partager la responsabilité éducative.

« Or, que constate-t-on ? s'interroge Michel Vandebroek. Nombre de parents sont épuisés par cette individualisation de la responsabilité, cette charge qu'on met sur leurs épaules. Et quel est le conseil qu'on leur donne face à ce problème ? « Prenez soin de vous ! » Si j'étais parent d'un jeune enfant, j'aurais envie de dire : « Zut ! une fois encore c'est à moi d'assumer, de résoudre ce problème. » Il est donc indispensable, pour éviter d'aller dans le mur, de réfléchir à la manière, non pas de diviser la responsabilité, mais de la partager. Cette approche implique de favoriser l'échange, de se mettre ensemble, de retrouver une forme de solidarité. »

Pour ce faire, les services publics, ceux qui mettent en place les structures de scolarisation et d'accueil, devraient se mettre aux côtés des parents et non pas au-dessus, et créer des lieux favorables à une réelle rencontre. Les crèches, par exemple, peuvent être ces espaces de collaboration. Pour

cela, il faudrait encore qu'elles soient en nombre suffisant, ce qui n'est bien sûr pas le cas.

« Nous avons mené une recherche en Belgique qui montre que les parents qui ont réussi à trouver une place pour leur enfant n'osent plus dire leurs désirs ou leurs angoisses. Ils craignent qu'en s'exprimant, cet acquis soit remis en question. »

Dans ces conditions, le dialogue est difficile à mettre en place, d'autant plus qu'il n'y a pas de volonté politique.

« En Europe, on constate un sous-financement chronique des lieux d'accueil, un manque persistant de professionnels formés et une tendance à l'augmentation du nombre d'enfants par adultes. Si l'on ajoute à cela la difficulté à laisser entrer les parents dans la vie de la structure d'accueil, on se rend compte qu'il n'y a pas de volonté générale de favoriser le partage de la responsabilité éducative. »

Face à ces blocages, les parents ne savent plus très bien comment faire au mieux. Ils se disent souvent inquiets face à l'avenir. Ils se demandent notamment comment agir pour que leur enfant, une fois adulte, ait la sécurité financière, un bon métier, une sérénité affective...

« Ils ont tendance à tomber dans le piège de la compétition qui veut que nous soyons tous en concurrence à la recherche de notre bonheur individuel. Chacun cherche ainsi à prendre les meilleures décisions possibles pour l'avenir de son enfant, quitte à ce que cela soit dommageable pour les autres. La réponse à cette approche ne peut être que dans l'échange, la mise en commun. Parce que ce sont des problèmes de société et pas des problèmes individuels. Ce sont des problèmes sociaux et pas éducatifs ! Il faut donc retrouver – ou créer – des lieux qui permettent cette mise en commun, qui favorisent une meilleure cohésion sociale. »

À ce titre, les crèches et autres lieux d'accueil parents-enfants peuvent être des espaces qui favorisent cet

échange, ce partage des responsabilités. Et, en Europe, les exemples ne manquent pas. À l'image de crèches parentales en France.

« Dans certaines localités, des parents ont créé des crèches qui s'insèrent dans le quartier. Elles font un travail magnifique. Elles sont un moteur du dialogue. Elles deviennent actrices du tissu social. Elles vont ainsi bien au-delà de la garde d'enfants. »

Dans ces crèches, un véritable partenariat peut se faire jour entre professionnels et parents. Un partenariat différent de celui qui est souvent prôné, où l'éducatrice, l'éducateur de la petite enfance est comme l'araignée au centre d'une toile de relations individuelles avec les parents.

« Par exemple, dans cette forme de partenariat renouvelé, on peut réfléchir au vivre ensemble, à la place que peut occuper la crèche dans le

quartier. Se demander par exemple si une fermeture des locaux plus tardive ne serait pas une façon de favoriser la vie du quartier. »

Et Michel Vandebroek de citer finalement cette expérience italienne.

« J'ai visité une crèche à Pistoia. Dans cet espace, il y a un petit musée, aménagé par les grands-parents, qui présente des objets de leur époque et qui évoque ainsi certains de leurs souvenirs. C'est un véritable petit musée historique, où les enfants peuvent découvrir des objets, des jeux, des images. Mais l'idée est plus large. Régulièrement en effet, les enfants ont la possibilité de sortir pour aller visiter des lieux évoqués dans cet espace muséal, accompagnés par certains des grands-parents. Je pense sincèrement que c'est dans des actions de ce type que les lieux d'accueil pour enfants peuvent influencer, à leur échelle évidemment, sur le devenir de nos sociétés. »

« Des parents ont créé des crèches qui s'insèrent dans le quartier. Elles sont un moteur du dialogue. Elles deviennent actrices du tissu social. »

ROBERT FRUND

Un réel partenariat pour le bien de l'enfant

Dans les Centres de vie infantine, les éducateurs ont à cœur aujourd'hui de collaborer avec les parents pour soutenir le bon développement de l'enfant. Ils veulent favoriser la continuité et la cohérence entre ce qu'il vit à la maison et dans l'institution. C'est ce qu'on appelle le partenariat avec la famille ou même la co-éducation. Robert Frund, professeur associé à la Haute École de Travail social de Lausanne, s'intéresse particulièrement à la qualité et à la structuration professionnelles des relations entre les parents et les éducateurs.

Les professionnels savent que plus l'entente est bonne avec les parents, plus l'accueil qu'ils offrent à l'enfant est adéquat.

« Toutefois, estime M. Frund, il y a souvent un décalage entre le discours tenu et la réalité vécue, car le partenariat est compliqué à mettre en œuvre concrètement. En effet, chaque famille et chaque enfant sont uniques. Or, les dispositifs d'accueil sont pensés pour tout le monde. L'enjeu est donc de réussir à laisser de la place

à la diversité des familles et des points de vue parentaux. »

Le défi est complexe, car les causes d'incompréhension sont nombreuses. Les professionnels de la petite enfance ont des connaissances qu'on qualifie de scientifiques. Ils maîtrisent notamment la théorie du développement de l'enfant, les rythmes du sommeil, les techniques de soin, etc. De plus, ils travaillent dans un cadre professionnel très règlementé, avec des représentations clairement définies.

De leur côté, les parents ont une expertise d'usage et des connaissances subjectives de l'univers de l'enfant. Ils ont aussi des cultures, des croyances, des valeurs qui peuvent être différentes de celle de l'institution de la petite enfance. Pas étonnant dès lors que, quand les uns et les autres se rencontrent, ils aient des positionnements différents. Le terme consacré pour ce type de situation est rivalité. Robert Frund parle plus volontiers de relation asymétrique, de points de vue structurellement opposés.



« Il y a souvent un décalage entre le discours tenu et la réalité vécue, car le partenariat est compliqué à mettre en œuvre concrètement. »

l'enfant. Mais comment reconnaître une telle relation ?

« *Il y a une espèce de transparence qui se crée, les parents peuvent se livrer, faire part de leurs attentes, leurs craintes, leurs valeurs, relève le professeur. Ils sentent que leurs propos sont pris en compte, respectés. On entre alors dans ce qu'on appelle en médiation la partie immergée de l'iceberg. C'est à partir de là qu'on parle de complémentarité créatrice.* »

Parents et professionnels peuvent alors partager leurs observations et leurs réflexions sur des thèmes concrets, comme le développement de l'enfant et son comportement dans les deux lieux qu'il fréquente. Les points de vue seront différents, car l'enfant n'est pas le même à la maison et dans l'institution. Les parents peuvent aussi dire comment ils imaginent les prochaines étapes. Ces discussions peuvent être riches, car les professionnels sont bien placés pour observer et comprendre le développement de l'enfant. Ils peuvent apporter aux parents de précieuses informations qui ne sont pas forcément spectaculaires. Celles-ci peuvent les aider à développer et enrichir leur projet pour leur enfant. Elles peuvent aider les parents à prendre des décisions.

« *Ma fille a été dans une institution de la petite enfance, se souvient M. Frund. Les éducatrices nous ont dit que notre fille était sociable et très à l'aise dans les petits groupes de 4 à 5 enfants. En revanche, elle était un peu inhibée quand elle se trouvait dans un plus grand groupe d'une vingtaine d'enfants. Ça nous a fait prendre la décision de repousser son entrée à l'école. Aujourd'hui encore, je suis reconnaissant des observations de cette éducatrice, car c'était le bon choix. J'aime cet exemple, parce que cette professionnelle nous a donné une information sans prétention, mais avec une pertinence réelle et une grande utilité pour nous en tant que parents. Nous avons alors pu prendre la décision qui s'imposait.* »

La relation se travaille aussi beaucoup quand il y a des désaccords, des

Il s'agit d'une question de posture et de travail sur soi. Les éducateurs sont formés à l'entretien. Ce n'est pas de la bienveillance et de la bonne volonté. C'est l'envie de comprendre et de rationaliser la complexité du monde. »

Parfois professionnels et parents savent que fondamentalement ils ne seront pas d'accord. Si le différend porte sur des aspects juridiquement ou légalement répréhensibles, il n'y a pas de négociation possible. Dans les autres situations, chacun garde certes ses points de vue, mais ils doivent trouver ensemble un accord suffisant, un compromis pratique. L'objectif est qu'il n'y ait pas une tension permanente entre eux. Il ne faudrait pas non plus que les parents « détricotent » ce que les éducateurs ont « tricoté » la journée, et vice-versa. On serait dans une relation de conflit et d'opposition non déclarée. Ce genre de situations provoquent

chez l'enfant des conflits de loyauté vis-à-vis des adultes qui s'occupent de lui.

« *Il est donc essentiel de faire un travail qu'on peut qualifier de diplomatique, conclut Robert Frund. Les parents peuvent lâcher du lest et l'institution peut accepter des exceptions. D'ailleurs, l'évolution des pratiques professionnelles dans l'institution collective naît souvent d'exceptions qui sont devenues des pratiques établies. Prenons le cas de la nourriture. Il y a 20 ans, c'était le même menu pour tous. Puis, dans certaines institutions progressistes, on a accepté des enfants qui ne mangeaient pas de porc, mais c'était les parents qui apportaient la nourriture. Aujourd'hui, on admet des menus sans gluten, sans viande, sans lactose. On constate ainsi que des désaccords de base ont fait évoluer les pratiques professionnelles.* »

« La relation se travaille aussi beaucoup quand il y a des désaccords, des inquiétudes, des angoisses. »

« *Tout l'enjeu est de se départir du pouvoir institutionnel et d'essayer de créer une relation dans laquelle les postures et les savoirs, bien que différents, ont une valeur égale. Il s'agit de trouver comment concilier et mettre ensemble ces deux types de points de vue en respectant les intérêts de chaque partie. Il ne doit pas y avoir de vainqueurs et de vaincus, de juste ou de faux. Il y a deux systèmes différents qui se rencontrent et qui sont amenés à trouver un modus vivendi. Un compromis pratique peut se construire,*

et chacun va petit à petit modifier, ajuster sa posture et sa vision des choses. C'est un mouvement qui doit constamment se réadapter, puisque l'enfant évolue et change. L'éducatrice est la garante du bon déroulement de ces échanges. »

On imagine volontiers la difficulté de réaliser cet idéal dans une institution qui accueille quotidiennement quelque 400 enfants. Or, il est démontrable qu'une bonne relation entre parents et professionnels est bénéfique pour

GRÉGOIRE ZIMMERMANN

Protéger ou surprotéger son enfant, une limite pas facile à définir

Chaque mère, chaque père aspire au meilleur pour son enfant. Ils sont prêts à faire le maximum pour favoriser son bien-être, encourager son développement et le protéger des dangers qui se présentent. C'est un des rôles fondamentaux des parents. La difficulté est de ne pas tomber dans une forme de surprotection qui freine les besoins d'expérimentation de l'enfant et lui laisse trop peu d'autonomie. Grégoire Zimmermann, professeur au Centre de recherche sur la famille et le développement de l'UNIL, met en garde contre ces comportements surprotecteurs qui poussent à sous-estimer les capacités de l'enfant, au risque de faire les choses à sa place.

« Il est normal de vouloir assurer la sécurité d'un petit pour qu'il ne se fasse pas mal. En revanche, interdire à un enfant de 14 ans d'aller seul à l'école ou chez un ami, vouloir à tout prix l'accompagner et le rechercher, là on peut parler de surprotection. »

Monsieur Zimmermann précise d'emblée que les parents qui surprotègent leur enfant le font avec beaucoup de bienveillance et de bonnes intentions. Ils pensent bien faire. Mais ils ne réussissent pas à trouver le juste milieu !

Cette surprotection peut prendre des formes différentes. Il y a le fait de contrôler à outrance, d'avoir une éducation anxieuse, d'infantiliser son enfant, par exemple en l'habillant alors qu'il en est capable. On peut encore penser au fait d'anticiper les problèmes qu'il pourrait avoir pour lui éviter des difficultés et des échecs inévitables au cours du développement.

« On parle volontiers de parent curling, explique M. Zimmermann. Dans cette métaphore, le parent balaie devant

la pierre pour dégager la route. Or, nous pensons qu'il vaut mieux préparer l'enfant à affronter cette route et lui permettre d'explorer peu à peu son autonomie. Par ailleurs, l'enfant et l'adolescent doivent être confrontés à des écueils et pouvoir réussir par eux-mêmes. S'ils échouent, ils peuvent recommencer et apprendre quelque chose de cet échec. La tâche des adultes, et en particulier des parents, n'est pas seulement de permettre aux enfants d'explorer dans des lieux protégés et structurés. C'est aussi de



« L'enfant et l'adolescent doivent être confrontés à des écueils et pouvoir réussir par eux-mêmes. S'ils échouent, ils peuvent apprendre de cet échec. »

les laisser explorer librement toutes les opportunités que le monde leur offre. La tâche est difficile, puisqu'on ne connaît pas ces opportunités et qu'il faut faire confiance ! L'objectif est de permettre à chaque individu de se débrouiller tout seul dans un monde de plus en plus complexe. »

Pour l'enfant de 3-4 ans, favoriser l'autonomie, c'est lui permettre de dire non. Pour un enfant de 7-8 ans, c'est le laisser aller jouer dans la cour de l'immeuble, car il est suffisamment responsable pour être seul dehors. Pour l'adolescent, c'est lui offrir la possibilité d'afficher ses croyances, ses valeurs, ses objectifs, même si ces derniers

sont en contradiction avec ceux de ses parents. C'est le signe que l'éducation est réussie.

Cette tendance à la surprotection est accentuée par l'incertitude face à l'avenir et par la culture alarmiste véhiculée par les politiques et les médias mettant souvent en exergue les risques auxquels on pourrait être exposés. Face à cette pression latente, les parents deviennent anxieux.

« L'inégalité croissante des revenus les incite aussi à s'investir de plus en plus dans la vie de leurs enfants, relève Grégoire Zimmermann. À mesure que les inégalités économiques se creusent, les enjeux autour

de la réussite scolaire augmentent pour assurer la prospérité économique future de leurs enfants. Les parents ne sont pas les uniques responsables du devenir de l'enfant. Or, c'est pourtant ce qu'on nous fait croire dans les sociétés occidentales individualistes. Les parents ne se font dès lors plus confiance. Ils en viennent à consulter des coaches, lire des conseils d'experts... »

La recherche montre que la surprotection est généralement néfaste pour le développement de l'enfant. Elle a un impact sur sa capacité à faire face à des événements fâcheux, car il n'a pas eu l'occasion de développer les

permet pas aux parents de vivre la séparation. »

Il semble qu'il y ait aussi de plus en plus de jeunes enfants qui sont équipés de montre connectée. Les parents peuvent les géolocaliser constamment sans qu'ils soient forcément au courant. Ces outils technologiques sont des moyens de prolonger la surprotection.

« Je ne suis pas technophobe, précise M. Zimmermann. Mais je pense qu'une éducation numérique est nécessaire et urgente. Les entreprises de développement redoublent de créativité pour nous rendre captifs. Et il est indispensable de réguler les usages. »

Pour évaluer le besoin de protection de l'enfant, il faut porter son attention sur la notion de sécurité qui a beaucoup changé ces dernières années.

« C'est une illusion de croire qu'on peut tout contrôler et qu'il n'arrivera rien à son enfant. On met en place des normes qui sont de plus en plus strictes pour assurer la sécurité. Malgré cela, il peut toujours se passer un événement inattendu et déplaisant. »

Quel jeune enfant ne s'est pas fait mordre ou griffer par un camarade ? Certains parents sont ravis et rassurés que leurs enfants passent beaucoup de temps devant l'écran, parce qu'ils sont moins fréquemment à l'extérieur hors de leur supervision. Ils oublient qu'Internet n'est pas si innocent. De plus, cela peut nuire à l'acquisition de toutes les compétences psychomotrices et d'apprentissage social avec les pairs.

Protéger, surprotéger, une limite pas toujours aisée à définir. Quoi qu'il en soit, il est essentiel de dédramatiser. Les parents n'ont pas à être parfaits. Ils font de leur mieux. Et les enfants reprocheront inévitablement une chose ou l'autre à leurs parents et à l'éducation qu'ils ont reçue. Dans leur rôle, les parents donnent la vie, puis accompagnent leur enfant pour qu'il puisse trouver sa place en tant qu'adulte. C'est donc peu dire que la parentalité exige beaucoup de flexibilité, tout au long du développement.

« Dans leur rôle, les parents donnent la vie, puis accompagnent leur enfant pour qu'il puisse trouver sa place en tant qu'adulte. »

« Les parents ne sont pas les uniques responsables du devenir de l'enfant. C'est pourtant ce qu'on fait croire dans les sociétés occidentales individualistes. »

compétences nécessaires pour affronter les difficultés. Il va éviter d'affronter le problème, s'appuyer sur un adulte ou mettre en place des mécanismes inadaptés. Si la surprotection est chronique et bien implantée, elle peut aussi avoir un impact sur le développement psychologique. L'enfant ou l'adolescent peut être plus anxieux, plus introverti et avoir une estime de soi qui laisse à désirer.

L'arrivée de ces enfants dans une structure d'accueil extrascolaire

constitue pour les parents très protecteurs l'apprentissage du lâcher-prise. Mais les nouvelles technologies viennent perturber cette mise à distance. Certaines crèches privées alémaniques ont installé un système qui permet aux parents d'être informés en temps réel de tout ce qui se passe avec leur enfant. Cela évite aux éducateurs de faire un retour aux parents.

« Outre le fait qu'on gomme l'échange humain, cette technologie ne

NIELS WEBER

Les écrans, une occasion supplémentaire pour échanger entre parents et enfants

Même très jeunes, les enfants ne sont pas épargnés par la présence des écrans. Ils voient les adultes autour d'eux et ont souvent l'occasion de les imiter. Les technologies numériques font donc partie intégrante de leur vie quotidienne. On pourrait a priori trouver cela dommageable, mais il faut nuancer et voir la problématique dans son ensemble. Telle est la conviction de Niels Weber. Ce psychologue-psychothérapeute et thérapeute de famille est spécialisé en hyperconnectivité.

« On a tendance à confondre nos propres besoins avec ceux de l'enfant. Si, en tant qu'adulte, les smartphones nous simplifient grandement le quotidien, ils ne répondent aucunement aux besoins de l'enfant. Pour se développer, celui-ci doit pouvoir explorer, toucher, sentir, goûter, expérimenter. Si son attention est captée par les écrans, il n'a pas accès à ses vrais besoins, ce qui peut freiner son développement. C'est la raison pour laquelle on ne recommande pas d'écrans en général avant trois ans et surtout pas seul. »

Jouer avec un écran est une forme d'exploration

« Lorsque l'enfant joue avec un écran, les stimuli sont toujours les mêmes. Ses gestes sont basiques : il touche l'écran et glisse un doigt le long de la vitre. Il peut donner l'illusion de savoir utiliser une tablette ou un téléphone. En réalité, il imite les adultes. Forcément, comme c'est gratifiant, il va exprimer de la frustration si on le lui enlève des mains. Il va pleurer comme font tous les bébés ou les jeunes enfants de façon très explicite. Les parents

sont alors tentés de redonner l'écran en pensant que c'est le seul moyen de le calmer. En réalité, il y en a d'autres, mais c'est la solution de facilité puisqu'on a toujours un smartphone dans la poche ou une tablette à proximité. »

On supporte mal de voir nos enfants pleurer

« L'entrée de l'écran dans la vie familiale correspond souvent aux besoins des parents de se rassurer. Car ils n'aiment pas voir leur enfant s'ennuyer ou être



« Si, en tant qu'adulte, les smartphones nous simplifient grandement le quotidien, ils ne répondent aucunement aux besoins de l'enfant. »

frustré. Or, on le sait tous, l'ennui a des effets bénéfiques et peut être une opportunité pour développer l'imagination, l'autonomie et la santé notamment. Les parents ont un travail de déconstruction à faire : si leur enfant s'ennuie, ce n'est pas forcément agréable, mais c'est bénéfique. »

En donnant un smartphone ou une montre connectée à leur enfant, les parents peuvent garder le lien avec lui et gérer un éventuel problème qui peut se poser. Ils ont un sentiment de sécurité.

« Cette tendance illustre un sentiment d'insécurité globale. Les parents ont peur de tout ce qui se passe dehors. Ils décrivent l'extérieur comme quelque chose de dangereux. Et s'il y a danger, ils estiment être les seuls à pouvoir protéger leur enfant. Par cette attitude, on est en train de déposséder les enfants des ressources dont ils ont besoin pour se débrouiller lorsqu'il y a un problème. Cela dénote aussi un manque de confiance de certains parents vis-à-vis de tout le personnel enseignant, éducateur et autre. »

Reste que les parents se sentent rassurés si leur enfant est connecté.
« C'est une illusion de sécurité. En réalité, ces problèmes demandent une réponse sociale, humaine, relationnelle, et non pas technologique. Je travaille avec des structures parascolaires du canton de Vaud et on me rapporte qu'on ne peut pas compter sur la montre connectée. Un enfant joue avec toute la journée et les batteries sont à plat quand il en a vraiment besoin. Un autre l'enlève pour jouer à la place de jeux et l'oublie. Un autre encore tombe dans la cour de récréation, ses parents reçoivent un message d'alerte et, paniqués, ils débarquent à l'école, alors que leur enfant a déjà oublié sa blessure. Encore une fois, les écrans ne sont pas nocifs en soi. En revanche, ils ne répondent pas aux besoins des enfants et, mal gérés, ils peuvent devenir source de stress et d'angoisse.

De la même manière quand on parle de contrôles parentaux avec les téléphones, les ordinateurs ou les consoles de jeux, on peut avoir l'impression d'avoir bien géré la situation. Or, ces

contrôles fonctionnent mal et il y a toujours des moyens de les contourner. Une fois encore, il vaut mieux renforcer l'aspect relationnel dans la famille et avec son entourage plutôt que de donner une réponse technologique. »

Qu'observe-t-on chez les enfants qui ne sont stimulés que par des écrans ?
« Ces enfants sont sous-stimulés. Ils n'acquièrent pas les compétences de base qui leur sont nécessaires et en développent d'autres qui ne sont pas utiles. Ils vont par exemple apprendre des mots anglais. Mais on se rend compte que ceux-ci ne servent pas à communiquer. Ils sont donc en train d'apprendre une langue alors qu'ils devraient apprendre la communication. Heureusement, on observe que si on leur retire les écrans, ils vont très rapidement rattraper leur retard. En effet, les enfants sont de vraies machines à apprendre. Tout leur être est prévu pour apprendre chaque jour quelque chose de nouveau depuis leur naissance. Donc ils peuvent se réadapter rapidement, mais cela implique un effort. Il y aura certainement une période de crise qui n'est pas agréable ni gratifiante. Il va falloir s'y confronter en tant que parents. »

C'est donc possible et souhaitable de limiter les écrans, voire de les éviter pour les petits.
« Il faut rappeler aux parents qu'il n'y a aucune obligation d'accepter l'omniprésence des écrans ni d'acheter une console de jeux, un smartphone ou une montre connectée. Le marketing leur fait croire que si leur enfant n'est pas connecté, ils sont de mauvais parents. La pression sociale et commerciale est énorme, mais on peut apprendre à son enfant à se débrouiller sans, avant de le faire entrer dans le monde du numérique. Il faut pour cela créer un contexte favorable pour contrebalancer l'écran, avant de les accompagner dans leur entrée dans les univers numériques plus tard. »

Si des parents limitent ou interdisent le numérique, ils doivent aussi montrer l'exemple
« L'exemplarité est essentielle. Si on se pose des questions sur les règles à mettre en place avec son enfant, c'est l'occasion idéale de repenser sa propre pratique et de s'interroger : à quel moment ai-je besoin d'un écran et à quel moment puis-je m'en passer ? Il y a de nombreuses situations où on peut s'abstenir de l'utiliser. »

En limitant l'utilisation de l'écran à une ou deux heures, c'est quand même une façon d'échapper à l'omniprésence de l'écran pour son enfant...
« Beaucoup de parents croient qu'en posant une limite de temps, ils ont posé un cadre et ils ont résolu le problème. Ce n'est pas le cas. Ils devraient plutôt poser une limite en termes d'activité : qu'aimerais-tu faire avec ta tablette si tu joues maintenant ? Combien de temps as-tu besoin pour avancer dans ce jeu ? 15 minutes, c'est OK. Beaucoup de parents me disent qu'ils culpabilisent parce que le voisin donne une limite de temps très stricte. S'ils ne font pas pareil, ils craignent d'être traités de mauvais parents. Or, cette pression du temps par jour est un faux ami. »

Ne pas acheter sur un coup de tête
« Il ne faut pas se précipiter pour acheter un smartphone, une tablette ou une console de jeux à ses enfants. Je conseille d'abord aux parents de réfléchir aux valeurs familiales qu'ils ont envie de leur transmettre, puis d'en parler avec eux : « On fait cet achat, mais vous pouvez jouer à certaines conditions. Si elles ne sont pas remplies, par exemple si vous vous énervez chaque fois que vous jouez, si l'ambiance devient agressive ou colérique, vous arrêtez. » Il y a une confusion entre les compétences de maîtrise de

l'appareil et celles de gestion du temps, des émotions et des contenus. En offrant une montre, un téléphone ou une console à un enfant, on lui offre tout le paquet de responsabilités en même temps. Comme il sait pianoter, on lui demande de s'autogérer et cela n'est pas possible. Il ne faut pas craindre de revenir en arrière, si les enfants ne sont pas encore prêts à entrer dans le monde numérique. »

Si on a le sentiment d'avoir perdu le lien avec son enfant
« Très souvent en thérapie, les parents arrivent en étant désespérés. Ils ont l'impression d'avoir perdu le lien avec leur enfant. Ils ne le reconnaissent plus. Je peux les rassurer, le lien peut se modifier, se tendre, se rétrécir, mais il ne peut pas se casser. Je pense à une famille qui est venue en consultation. Les parents se sont dit choqués que leur fils regarde Walking Dead, une série d'horreur, avec du sang et des zombies dans la plupart des scènes. Ils avaient l'impression d'avoir été trahis par leur fils. Lors de la séance, celui-ci a expliqué qu'il avait été marqué par une scène où un des héros était mort parce qu'il avait été trahi par un gars de son équipe. Les parents ont alors pris conscience que leur fils avait le respect de l'autre, et qu'entre amis on ne se trahit pas. Ils ont compris

que cette valeur familiale était déguisée sous un tas d'hémoglobine. Il ne pouvait plus la voir, mais elle était bien présente. Ils sont partis de la séance, apaisés.
Il faut donc saisir toutes les occasions pour ouvrir la discussion sur les écrans, inciter les enfants et les adolescents à raconter ce qu'ils aiment faire sur les écrans. »

On parle beaucoup de dépendance aux écrans.
« La dépendance ou l'addiction aux écrans n'existent pas. Ces termes médicaux répondent à des critères très précis qui ne correspondent pas à l'utilisation excessive des écrans. En revanche, il y a des problèmes de comportements, de mauvaise gestion des émotions et des frustrations. Si le problème devient envahissant, c'est le symptôme d'un problème qui se situe ailleurs.
Un exemple, le décrochage scolaire. Un enfant qui joue beaucoup, voire trop, risque un décrochage scolaire. Ce n'est pas faux. Pendant qu'il consacre son temps à des jeux vidéo, il ne fait pas ses devoirs. Mais l'inverse est vrai aussi : l'enfant qui est en décrochage scolaire ou qui n'est pas à l'aise dans sa classe va trouver une valorisation plus explicite à travers les jeux vidéo. C'est une forme de béquilles. Les parents peuvent dire stop à un moment donné, mais je leur propose aussi de prendre en considération le mal-être de leur enfant. Quelle était la fonction de ce jeu pour lui ? En analysant les pratiques numériques, on peut faire émerger ce qu'il y a sous l'iceberg. Où sont les réels problèmes ? Les raisons peuvent être diverses et variées. »

En conclusion, rien ne remplace les interactions face à face.
« Les enfants qui arrivent en consultation ont intégré que l'écran, ce n'est pas bien. Donc, il ne faut pas en parler. S'ils tombent sur des contenus qui leur déplaisent, qu'ils ne comprennent pas ou qui les choquent, ils se taisent. Il y a donc un tabou qui se crée. Et c'est dommage, car c'est un média dont il faut parler. Il n'est ni mauvais ni bien. Il peut être l'occasion d'avoir de beaux échanges si nous créons des interactions face à face. »

« Beaucoup de parents croient qu'en posant une limite de temps, ils ont posé un cadre et ils ont résolu le problème. Ce n'est pas le cas. »

À PROPOS



ACCUEIL DE JOUR

Plus de 400 enfants âgés de 16 semaines à 6 ans

L'ambition de notre Fondation est de s'assurer que nos structures d'accueil jouent un rôle fondamental d'intégration (multiculturalité, nouvelles constellations familiales, augmentation de la disparité professionnelle des familles, situations sociales complexes, enfant-citoyen et participant). Ainsi, la Fondation, et plus tard d'autres institutions, assurent un rôle de passerelle jetée entre le monde de l'enfance et celui de l'adolescence.



Beaumont I

Centre de vie enfantine de Beaumont I
Avenue de Beaumont 48 ter
1012 Lausanne
021 651 61 62

Le Centre de vie enfantine de Beaumont I offre 72 places d'accueil collectif de jour à des enfants âgés de 4 mois à 3 ans. Tous les jours ouvrables, les 3 groupes Nurserie composés de 10 Bébés et de 14 Trotteurs accueillent plus de 100 enfants. Les enfants sont accueillis de 6 h 30 au plus tôt et jusqu'à 18 h 30 au plus tard.



Beaumont II

Centre de vie enfantine de Beaumont II
Avenue de Beaumont 48 ter
1012 Lausanne
021 651 61 62

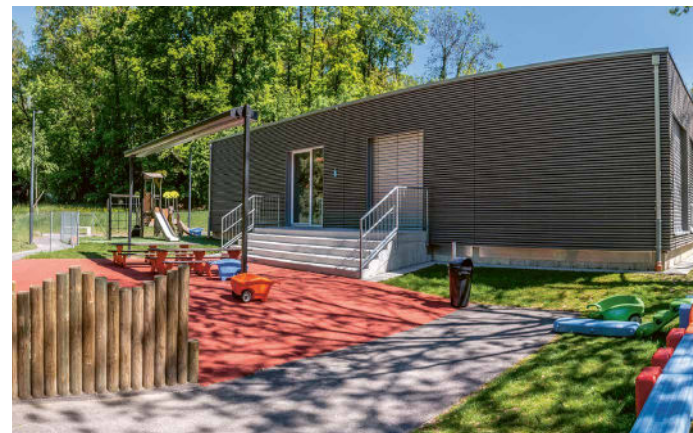
Le Centre de vie enfantine de Beaumont II offre 120 places d'accueil collectif de jour à des enfants âgés de 3 ans jusqu'à 6 ans (fin de la deuxième année d'école Harmos). Tous les jours ouvrables, deux groupes Moyens et deux groupes Écoliers à Beaumont II accueillent plus de 150 enfants. Les enfants sont accueillis de 6 h 30 au plus tôt et jusqu'à 18 h 30 au plus tard.



Chailly

Centre de vie enfantine de Chailly
Avenue du Temple 10 A
1012 Lausanne
021 651 26 00

Le CVE de Chailly accueille des enfants du quartier et ceux du personnel du CHUV. Le CVE est ouvert de 6 h 30 à 18 h 30, du lundi au vendredi. Le Centre de vie enfantine de Chailly offre 136 places réparties proportionnellement dans des groupes de nurseries/trotteurs/moyens/écoliers des classes 1 à 2 P Harmos.



La Forêt

Centre de vie enfantine de la Forêt
Route de Cery 61
1008 Prilly
021 646 33 59

Le Centre de vie enfantine de la Forêt offre 39 places d'accueil pour les enfants âgés de 4 mois jusqu'à leur entrée à l'école. Les enfants sont répartis dans 3 secteurs en fonction de leur âge. Cette structure, gérée par la Fondation, est réservée exclusivement au personnel du Hospices-CHUV. Le CVE de la Forêt est ouvert de 6 h 30 à 18 h 30 du lundi au vendredi.



Les Falaises

Centre de vie enfantine les Falaises
Avenue de la Sallaz 7
1005 Lausanne
021 651 66 30

Le Centre de vie enfantine les Falaises offre 39 places d'accueil pour les enfants âgés de 4 mois jusqu'à l'entrée à l'école. Les enfants sont répartis en 3 groupes d'âge (Nurserie, Trotteurs et Moyens). Cette structure est ouverte prioritairement aux parents qui travaillent au CHUV avec quelques places pour les habitants du quartier du Vallon. Le CVE est ouvert de 6 h 30 à 18 h 30.

ÉDUCATION SOCIALE

4 institutions composent le secteur de l'Éducation sociale

4 institutions qui, chacune dans un rôle spécifique, accueillent en urgence et à court terme des enfants en situation de danger, hébergent de jeunes mères en difficulté, maintiennent le lien parental dans un contexte de protection et de sécurité. Au travers de ces différentes missions, la Fondation est garante de la sécurité et de la protection de chaque enfant accueilli dans ses structures. Elle assure le respect de l'enfant et de son entourage, ainsi que la cohérence éducative dans le cadre de la vie collective.

Accueil Éducatif Mères-Enfants (AEME)

Contact et informations
021 652 48 63

La création de cet espace, réservé exclusivement à de jeunes femmes en difficulté, a vu le jour suite à la demande de la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ) pour pallier l'absence de structure de type « foyer maternel » dans le canton de Vaud. Les tâches de la

maternité ne peuvent que difficilement reposer sur une seule personne, a fortiori lorsqu'il s'agit d'une femme en état de fragilité. La maternité n'est pas qu'un simple ensemble de techniques qui peuvent être apprises sur le tas. Elle suppose que les conditions d'amour et de sécurité autour de la mère soient réunies afin que celle-ci puisse par elle-même reconnaître les besoins de son enfant. C'est dans un tel but que nous avons créé l'AEME.

Le projet d'accompagnement se réalise d'abord dans le quotidien, dans la réorganisation de la pensée vers un projet de vie et également dans les aspects pratiques aussi afin de retrouver les compétences d'une personne adulte et responsable de ses actes, donc indépendante puis autonome.

L'AEME est destiné à des mères (adolescentes ou adultes) qui se trouvent confrontées aux difficultés suivantes :
→ La solitude, les carences affectives ;
→ La faible autonomie dans la gestion du quotidien ;
→ L'incapacité à investir leur grossesse ;
→ Les difficultés d'intégration.

Internat de l'Abri

Contact et informations
021 651 61 72

L'Internat de l'Abri offre 12 places pour des placements en urgence et à court terme. Les enfants accueillis sont âgés de quelques jours à 6 ans et sont domiciliés dans le canton de Vaud.

Chaque enfant est placé dans notre institution sur mandat de la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ) ou du Service des curatelles et tutelles professionnelles (SCTP), eux-mêmes mandatés par la Justice de Paix. Nous répondons à un mandat dans la mesure de la disponibilité de nos places et offrons un accueil 24 h / 24 h, tous les jours de l'année. Chaque prise en charge proposée par l'Internat se construit sur un projet pédagogique individualisé qui repose sur les compétences parentales. Il permet de mettre en évidence et de défendre les besoins et droits de l'enfant.

Pour tout placement, nous sommes amenés à collaborer avec d'autres partenaires du champ social qui sont en lien avec les familles que nous accompagnons. Ces différents partenaires sont régulièrement invités à nos séances de réseaux.

Internat de la Pyramide

Contact et informations
021 651 61 73

L'Internat de la Pyramide offre lui aussi 12 places pour des placements en urgence et à court terme. Les enfants accueillis sont âgés de quelques jours à 6 ans et sont domiciliés dans le canton de Vaud.

Nos mandats sont de protéger et observer, l'enfant ; d'évaluer les relations parentales et familiales et de maintenir,

développer et réhabiliter les compétences parentales.

Protéger ne signifie pas couper les liens familiaux. Les équipes éducatives favorisent le maintien du lien parents-enfants dans une approche globale de la problématique familiale. Protéger, c'est aussi mettre en place des conditions de vie au sein de l'Internat qui garantissent la sécurité et favorisent le développement de chaque enfant. Chaque famille est suivie par deux éducateurs de référence qui proposent une relation individualisée aux parents et à l'enfant. Ils sont en charge du projet pédagogique et de son application par l'équipe.

Nos observations nous permettent de proposer au service placeur une évaluation globale de la situation de l'enfant et des alternatives de prises en charge. Nous attachons une attention particulière à la manière dont les parents mobilisent leurs compétences face à leurs enfants.

Unité de Prestation Espace-Rencontre (UPER)

Contact et informations
021 651 61 58

L'UPER est une structure dont la mission consiste à maintenir et/ou développer le lien parent-enfant en offrant un accompagnement éducatif à la relation dans un cadre sécurisant et bienveillant pour l'enfant et son parent afin de favoriser, développer, consolider ou renouer le lien d'attachement. Cette structure répond à trois prestations différentes :
→ Enfants qui ont quitté l'internat et qui sont placés en famille d'accueil ou chez l'un des parents biologiques ;
→ Enfants qui sont accueillis à l'internat et qui voient leur(s) parent(s) hors de leur lieu de vie ;
→ Enfants qui ont quitté l'internat pour rentrer à domicile. Le but des deux premières prestations est le maintien du lien parent-enfant dans un lieu privilégié. La prestation à domicile est assurée par les éducatrices de l'UPER. Il s'agit d'intervenir lors du retour de l'enfant chez ses parents suite à un placement en internat.

REMERCIEMENTS

Ce livre est dédié à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs passés et présents. Grâce à leurs soins attentifs et constants, ce sont des milliers de jeunes enfants qui ont quitté La Pouponnière et l'Abri en bonne santé, sociabilisés et ouverts au monde.

Nos remerciements s'adressent en tout premier lieu à l'Association de soutien à la Fondation La Pouponnière et l'Abri qui en a assuré le financement et sans qui ce livre n'aurait pas pu voir le jour.

Nos plus chaleureux remerciements vont également à l'ensemble des contributeurs internes et externes à la Fondation qui, par leurs divers témoignages et interventions expertes, ont permis de rendre le contenu de ce livre riche et authentique.

Le chapitre des remerciements ne saurait être complet sans citer nos divers partenaires institutionnels et privés, fournisseurs et amis de la Fondation qui ont contribué par des dons, conseils et parfois simple présence à donner ce petit supplément d'âme à l'ouvrage que vous tenez entre les mains.

Responsable de publication
Fondation La Pouponnière et l'Abri, Lausanne
www.pouponniere.ch

Redaction et retranscription des entretiens
Microplume Sàrl, Vucherens
www.microplume.ch

Design graphique
Moser Design SA, Lausanne
moserdesign.ch

Crédits iconographiques
couverture : © Senjuti Kundu ; p. 6 : © Philippe
Pache ; p. 8 : © Zuzana Adamczewska-Bolle ;
p. 13, p. 16, p. 18, p. 19, p. 20, p. 23, p. 32, p. 34,
p. 36, p. 37 à d., p. 38, p. 39 à g., p. 42, p. 43,
p. 44, p. 45, p. 47 : Archives de La Pouponnière
et l'Abri ; p. 17, p. 22, p. 26, p. 35 à d., p.37 à g.,
p. 39 au c., p. 39 à d., p. 40, p. 41 à g., p. 41 à
d., p. 53 au c., p. 53 à d., p. 59 à d., p. 75, p. 83 :
© Romane Sarah Enderlin ; p. 24 : Archives de La
Pouponnière et l'Abri © M. Vulliemin ; p. 25, p. 27 :
Archives de La Pouponnière et l'Abri Monique
Jacot ; p. 28 : Archives de La Pouponnière et
l'Abri © François Martin ; p. 29 : Archives de La
Pouponnière et l'Abri © James Perret ; p. 30,
p. 31, p. 35 à g. : Archives de La Pouponnière et
l'Abri © de Jongh ; p. 49, p. 67, p. 87, p. 88, p. 89 :
© Sarah Carp ; p. 53 à g., p. 59 à g., p. 63 à d. :
© Fabien Kupferschmid ; p. 63 à g. : © Zuzanna
Adamczewska-Bolle ; p. 79 : © Felix Imhof ; p. 89 :
© Michel Bonvin

Photolithographie
Imapro Sàrl, Montreux
www.imapro.ch

Typographie
Rebond Grotesque
Extraset Sàrl, Carouge
www.extraset.ch

Papier
Wibalin Natural Sunshine, FSC, 120 g/m²
Image Coloration Atoll Ivoire, FSC, 160 g/m²
Munken Lynx Rough, FSC, 150 g/m²

Impression
Genoud Entreprise d'arts graphiques SA,
Le Mont-sur-Lausanne
www.genoudsa.ch

Achevé d'imprimer en août 2023 à 2 000 exem-
plaires à l'occasion du 100^e anniversaire de la
Fondation La Pouponnière et l'Abri.

